UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Institut d'études de la citoyenneté

La démocratie genevoise vue par sa population

Diagnostic des enjeux et pistes de renforcement

Rapport d'enquête auprès de 542 résident·e·s du canton de Genève (juin–août 2026)

Dr. Adrien Petitpas, Dr. Victor Sanchez-Mazas, Prof. Matteo Gianni

Institut d'études de la citoyenneté (InCite), Université de Genève

Novembre 2026

Mandant :
Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), Département de la cohésion sociale (DCS), Canton de Genève

Auteur de correspondance : victor.sanchez-mazas@unige.ch

Citation suggérée : Petitpas, A., Sanchez-Mazas, V. et Gianni, M. (2026). *La démocratie genevoise vue par sa population : diagnostic des enjeux et pistes de renforcement.* InCite, Université de Genève.

Table des matières

Synthèse **3**

Introduction **5**

Contexte de l'étude 5

Objectifs et démarche 5

1. Satisfaction et diagnostic du fonctionnement démocratique **6**

1.1 Évaluation du fonctionnement démocratique 6

1.2 Qui perçoit le plus ces problèmes ? 9

2. La confiance envers les institutions **14**

2.1 Les quatre dimensions de la confiance 15

2.2 Les écarts de confiance selon le profil 15

3. La représentativité perçue des institutions cantonales **18**

3.1 Les écarts de représentativité perçue selon le profil 19

4. Ce qui distingue les satisfait·e·s des insatisfait·e·s **21**

5. Enjeux prioritaires et solutions envisagées **24**

5.1 L'adhésion aux pistes de renforcement 25

5.2 Les deux ensembles de solutions 26

5.3 Qui veut quelles solutions ? 26

5.3.1 Formation citoyenne et innovation démocratique 27

5.3.2 Assemblées citoyennes et extension des droits politiques 29

5.4 Focus : les assemblées citoyennes 31

Conclusion **33**

Annexe — Terrain, échantillon et pondération **35**

Population et échantillonnage 35

Mode de collecte et terrain 35

Exclusions de cas 35

Quotas 35

Pondération 36

Traitement des « ne sais pas » (NSP) 36

Note de précaution 36

Synthèse

Ce qui fonctionne aux yeux de la population

- Sept répondant·e·s sur dix se disent satisfait·e·s du fonctionnement démocratique genevois, trois sur dix insatisfait·e·s, mais un·e seul·e sur dix se déclare pleinement satisfait·e.
- La confiance envers les institutions publiques est majoritaire : 83 % des répondant·e·s font confiance à la police, 69 % à la justice, et de 62 à 64 % pour les exécutifs et législatifs cantonaux et communaux.
- Les répondant·e·s s'estiment capables de participer à la vie politique : 62 % se sentent assez compétent·e·s, 58 % se sentent assez informé·e·s.
- 57 % des répondant·e·s jugent les élections, initiatives et référendums efficaces pour influencer les décisions (contre 15 %), mais seul·e·s 40 % les jugent suffisants (contre 27 %).

Ce qui ne fonctionne pas

- Le taux de participation aux élections et votations est le constat le plus partagé du diagnostic : 70 % le jugent problématique.
- La formation à la démocratie à l'école est jugée insuffisante par une courte majorité (51 %, contre 23 % qui la jugent suffisante). C'est aussi l'un des trois enjeux les plus cités comme prioritaires (30 %).
- Moins d'une personne sur deux considère que les autorités tiennent compte de l'avis des citoyen·ne·s dans leur prise de décision (42 %) et que leurs décisions répondent efficacement aux besoins de la population (37 %).
- La représentativité perçue des autorités ne recueille la majorité sur aucun des sept critères testés : genre (46 %), orientation politique et âge (39 % chacun), origine (37 %), niveau de formation (34 %), niveau socioéconomique (30 %) et handicap (26 %). Pour tous les critères sauf le handicap (36 % de désaccord contre 26 % d'accord), les personnes qui jugent les autorités représentatives sont au moins aussi nombreuses que celles qui les jugent peu représentatives.
- En termes de confiance, les canaux qui font le lien entre autorités et population (médias, partis, réseaux sociaux) sont nettement moins crédités que les autorités elles-mêmes : 42 % de confiance pour les médias, 37 % pour les partis politiques, 17 % pour les réseaux sociaux.
- Les leviers d'influence actuels hors des urnes ne sont jugés efficaces que par une minorité (engagement associatif 38 %, dispositifs participatifs 32 %), mais rarement jugés inefficaces (23 et 24 %) : une large part ne se prononce pas (39 et 44 %).

Ce qui va de pair avec la satisfaction

- Les personnes qui jugent les autorités à l'écoute et leurs décisions efficaces sont aussi celles qui se disent le plus satisfaites. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de celles qui font confiance aux autorités cantonales et communales. À perceptions comparables, le profil sociodémographique ne distingue presque pas les satisfait·e·s des insatisfait·e·s.

Les pistes de solutions qui recueillent l'adhésion

- Consensuelles : informer et sensibiliser à la démocratie (79 %) et renforcer la formation à l'école obligatoire (79 %).
- Largement soutenues : développer des moyens de participation citoyenne (68 %) ou des outils numériques (61 %), améliorer les institutions démocratiques (59 %).
- Soutien plus faible mais sans opposition franche : les assemblées citoyennes (50 % de soutien, 15 % d'opposition) et les budgets participatifs (47 % de soutien, 17 % d'opposition).
- Seul point de friction : étendre les droits politiques (36 % de soutien, 25 % d'opposition).
- Le soutien à des solutions nouvelles ne traduit pas un mécontentement général : à perceptions comparables, les personnes qui les soutiennent ne sont ni plus insatisfaites ni plus défiantes envers les autorités que les autres. En revanche, juger les autorités peu représentatives va de pair avec un soutien plus fort aux assemblées citoyennes et à l'extension des droits politiques.

Il faut noter que sur beaucoup de sujets de cette étude, la population ne prend pas une position tranchée ou ne se prononce pas, par indécision ou méconnaissance. Il y a là un enjeu d'information et de communication important.

De façon générale, **la démocratie genevoise est perçue comme satisfaisante mais perfectible**. Ses faiblesses tiennent surtout aux liens entre les institutions et la population (écoute et efficacité des autorités, représentativité, confiance dans les médias et les partis). L'ouverture à son renforcement est très large pour l'information et la formation, plus modérée pour les innovations participatives et plus partagée pour l'extension des droits politiques.

Précaution de lecture. Les résident·e·s de nationalité étrangère sont sous-représenté·e·s dans l'échantillon (19,4 % contre 41,7 % dans la population du canton), et la pondération, qui porte sur l'âge, le genre et le niveau de formation, ne corrige pas cet écart. Les pourcentages d'ensemble (figures 1, 2, 5, 7, 10 et 11) reflètent donc davantage l'avis des citoyen·ne·s suisses. Un calcul de contrôle, qui redonne aux résident·e·s étranger·ère·s leur poids réel, ne déplace la plupart des pourcentages que de quelques points, un peu plus pour l'extension des droits politiques et l'inclusivité du droit de vote, à condition que les étranger·ère·s interrogé·e·s ressemblent à l'ensemble de cette population. Les comparaisons internes entre groupes (p. ex. suisses vs résident·e·s étranger·ère·s) ne sont pas concernées : leurs résultats restent valides et le sens d'un effet observé est fiable (voir la note de précaution en annexe).

Introduction

Contexte de l'étude

Le questionnaire de cette étude a été élaboré dans un premier temps dans le cadre du projet d'Assemblée citoyenne pour la démocratie (ACD), porté par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) en partenariat avec l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite) de l'Université de Genève. Ouvert en novembre 2025 à la population genevoise et aux 5'000 Genevoises et Genevois tiré·e·s au sort pour participer à l'assemblée, ce sondage visait à mieux comprendre les perceptions de la population sur la démocratie genevoise. L'assemblée ayant pour mandat d'identifier 5 enjeux démocratiques prioritaires et 10 pistes de solutions (soit 2 par enjeu identifié), ce sondage avait pour but d'alimenter les travaux de celle-ci. Du 18 novembre 2025 au 1er février 2026, 318 résident·e·s genevois·e·s ont répondu, dont 202 réponses complètes.

Étant donné l'annulation de l'Assemblée citoyenne par le Département de la cohésion sociale le 18 février 2026, à la suite d'une résolution du Grand Conseil le 13 février, les résultats de ce premier sondage n'ont pas été utilisés pour leur fin prévue. De plus, l'échantillon de répondant·e·s étant trop petit, et les répondant·e·s n'étant pas suffisamment représentatif·ve·s de la population, une utilisation statistiquement robuste de ces réponses était impossible.

Ainsi, suite à l'annulation, et dans le but de mieux comprendre les perceptions de la population genevoise sur l'état de leur démocratie, ainsi que sur l'acceptabilité de différentes pistes de solutions, ce sondage a été répliqué sur un échantillon par quotas avec 600 répondant·e·s visé·e·s.

Cette 2ème étude a été réalisée sur mandat du BIC, avec un questionnaire repris presque à l'identique (légères retouches). Les résultats présentés dans ce rapport portent exclusivement sur celle-ci.

Objectifs et démarche

Selon les résultats, sept Genevois·e·s sur dix se disent satisfait·e·s du fonctionnement de leur démocratie, mais seulement 2,6 % estiment qu'elle ne fait face à aucun enjeu. Ces deux chiffres ne se contredisent pas. Ils signifient que la population porte un regard globalement favorable sur ses institutions tout en identifiant des difficultés précises. Reste à savoir lesquelles, et c'est l'objet de cette étude qui pose trois questions : *Existe-t-il des dimensions démocratiques perçues comme problématiques à Genève ? Lesquelles et qui les perçoit ? Et quelles solutions pour y remédier ?*

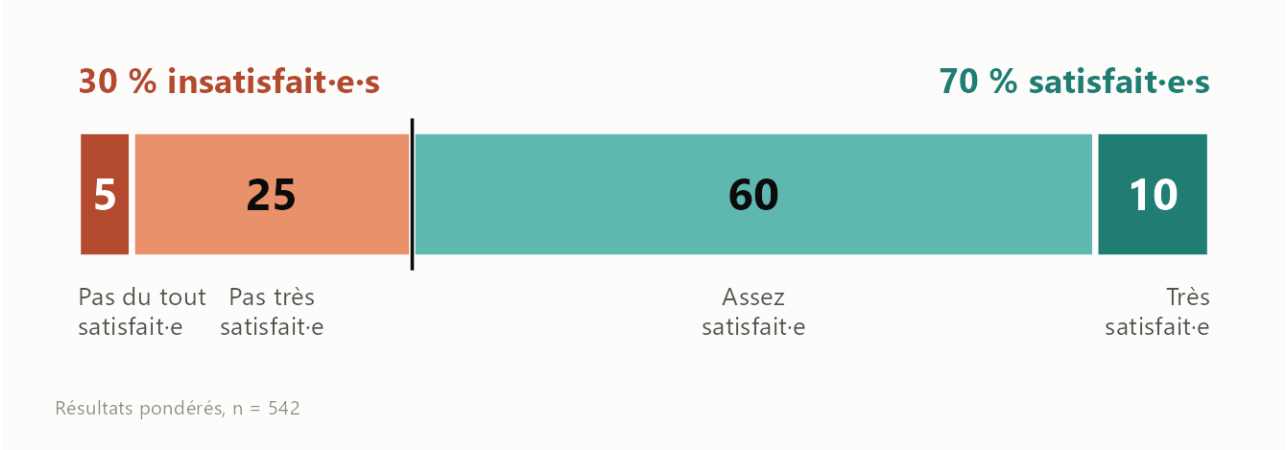
Les résultats reposent sur les réponses de 542 résident·e·s du canton âgé·e·s de 18 à 79 ans à un sondage en ligne, entre juin et août 2026. L'échantillon a été constitué par quotas d'âge, de genre et de niveau de formation, puis pondéré pour corriger les écarts résiduels (le détail figure en annexe méthodologique).

Le rapport se compose de cinq parties. La première section établit le diagnostic : ce que la population pense du fonctionnement démocratique genevois, qui se montre le plus critique et sur quelles dimensions. La deuxième porte sur la confiance envers les institutions et les acteurs politiques. La troisième sur la représentativité des institutions et acteurs politiques en fonction de plusieurs critères. La quatrième rassemble ces éléments pour répondre à une question simple : qu'est-ce qui sépare les satisfait·e·s des insatisfait·e·s ? La cinquième met enfin en regard les problèmes identifiés et le soutien à diverses pistes de solutions possibles.

1. Satisfaction et diagnostic du fonctionnement démocratique

Les répondant·e·s ont d'abord indiqué leur satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie genevoise, sur une échelle en quatre points allant de « pas du tout » à « très satisfait·e » (figure 1).

Figure 1 : Satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie genevoise



Question : « Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait·e du fonctionnement de la démocratie dans le canton de Genève ? »

La satisfaction domine, mais sans enthousiasme marqué. Sept personnes sur dix se disent satisfaites, près de trois sur dix insatisfaites, et seuls 10 % se déclarent « très satisfait·e·s ». Une minorité de 5 % se déclarent « pas du tout satisfait·e·s ».

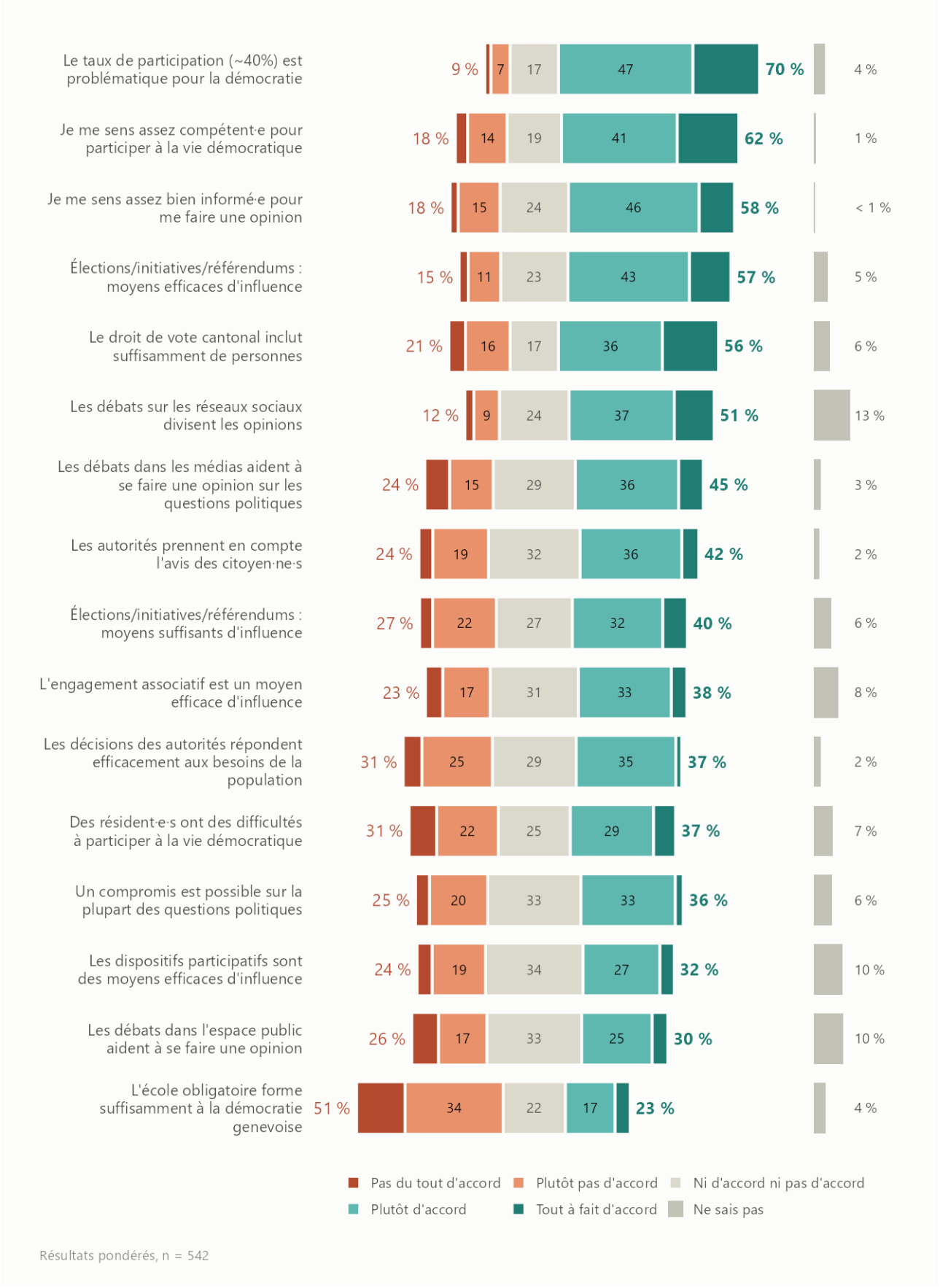
Cette satisfaction globale ne signifie pas que tout va bien aux yeux de la population genevoise. Interrogé·e·s sur les trois enjeux principaux auxquels la démocratie genevoise fait face parmi 15 enjeux proposés (détaillés en section 5), seuls 2,6 % des répondant·e·s estiment qu'elle n'est confrontée à aucun enjeu. Par conséquent, satisfaction générale ne rime pas avec absence d'enjeux.

La satisfaction varie toutefois selon le positionnement politique : elle atteint 80 % chez les personnes situées à gauche (0 à 3 sur l'échelle gauche-droite), 74 % au centre (4 à 6) et 58 % à droite (7 à 10), ainsi que 74 % chez celles qui ne se situent pas sur cette échelle.

1.1 Évaluation du fonctionnement démocratique

Les répondant·e·s se sont ensuite prononcé·e·s sur seize affirmations décrivant différentes dimensions du fonctionnement démocratique genevois, en indiquant leur niveau d'accord sur une échelle en cinq points (figure 2). Ces affirmations traduisent en questions concrètes les principales dimensions de la démocratie suisse. Certaines portent sur son fonctionnement, c'est-à-dire la manière dont elle opère au quotidien : la participation, l'information des citoyen·ne·s, l'efficacité des décisions et des moyens d'influence. D'autres portent sur ses principes, c'est-à-dire ce qu'elle doit garantir : l'écoute de la part des autorités, l'inclusion de toutes et tous, la qualité du débat public, la recherche du compromis.

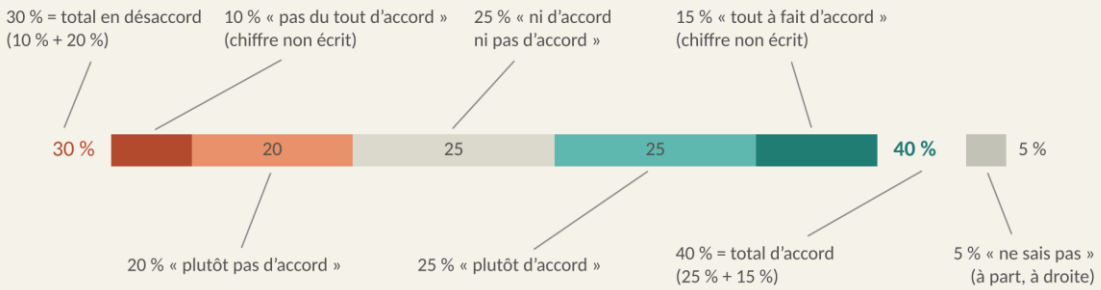
Figure 2 : Évaluation de seize dimensions du fonctionnement démocratique genevois



Question : Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « … ».

Comment lire les figures 2, 5, 7, 11 et 14

Chaque barre représente 100 % des répondant·e·s, des réponses négatives (à gauche, en rouge) aux réponses positives (à droite, en vert) ; « ne sais pas » est placé à part, à droite. **Les chiffres à chaque extrémité de la barre sont des totaux.** Les réponses les plus tranchées (« pas du tout » et « tout à fait d'accord ») ne sont pas chiffrées : on les obtient par soustraction. Exemple fictif :



Trois aspects ressortent comme particulièrement problématiques. Le taux de participation aux élections et votations, qui avoisine les 40 % en moyenne, est jugé problématique par 70 % des répondant·e·s. La formation à la démocratie dispensée à l'école obligatoire est jugée insuffisante par une courte majorité : 51 %, contre 23 % qui l'estiment suffisante. Enfin, les réseaux sociaux sont perçus comme un facteur de division par une personne sur deux.

Le regard porté est plus sévère sur les institutions que sur soi-même. Les répondant·e·s se sentent globalement informé·e·s (58 %) et compétent·e·s (62 %) pour participer à la vie démocratique, mais se montrent plus mitigé·e·s sur l'écoute des autorités (42 %) et sur l'efficacité de leurs décisions pour répondre aux besoins de la population (37 %).

Les moyens d'agir sont diversement appréciés. Les élections, initiatives et référendums sont jugés efficaces pour influencer les décisions par 57 % des répondant·e·s, mais suffisants par 40 % seulement. Les dispositifs participatifs actuels (32 %) et l'engagement associatif (38 %) sont jugés efficaces par encore moins de répondant·e·s. Sur ces deux derniers points, la part de « sans avis » est particulièrement élevée, ce qui traduit une forte méconnaissance ou une indécision sur ces dispositifs.

Trois autres aspects suscitent des avis plus partagés. Le premier est l'utilité du débat public : 45 % des répondant·e·s estiment que les débats dans les médias les aident à se faire une opinion (contre 24 %), mais seulement 30 % en disent autant des débats dans l'espace public (contre 26 %). Sur ces deux points, une large part ne se prononce pas : près d'un tiers pour les médias, plus de quatre personnes sur dix pour l'espace public. Le deuxième est la possibilité du compromis : 36 % pensent qu'un compromis est possible sur la plupart des questions politiques, 25 % pensent le contraire, et près de quatre sur dix ne tranchent pas. Le troisième est l'accès à la participation : 56 % jugent que le droit de vote cantonal inclut suffisamment de personnes (contre 21 %), mais 37 % estiment aussi que des résident·e·s ont des difficultés à participer à la vie démocratique (contre 31 %).

Cette indécision n'est d'ailleurs pas marginale. Sur dix des seize aspects, le cumul des « ni d'accord ni pas d'accord » et des « ne sais pas » dépasse 30 %. Une part importante de la population n'a donc pas d'opinion tranchée sur le fonctionnement de sa démocratie.

1.2 Qui perçoit le plus ces problèmes ?

Parmi les seize affirmations décrites ci-dessus, douze se regroupent en six dimensions statistiques cohérentes (ce qui signifie que répondre d'une certaine manière à une affirmation va de pair avec le fait de répondre de façon proche aux autres affirmations de la même dimension). Quatre items ne rejoignent aucune de ces dimensions : la formation à l'école, le taux de participation, les réseaux sociaux qui divisent, et la possibilité du compromis.

Dimension	Affirmations regroupées	Ce qu'elle mesure
Écoute et efficacité des autorités	Les autorités cantonales prennent en compte l'avis des citoyen·ne·s · Leurs décisions répondent efficacement aux besoins de la population	La réactivité perçue des autorités : est-ce qu'elles écoutent, et est-ce que leurs décisions répondent aux besoins de la population
Sentiment d'être informé·e et compétent·e	Je me sens assez bien informé·e pour me faire une opinion · Je me sens assez compétent·e pour participer à la vie démocratique	Le sentiment d'être personnellement capable de participer
Utilité des débats publics	Les débats dans les médias aident à se faire une opinion · Les débats dans l'espace public aident à se faire une opinion	Si la discussion publique est perçue comme une aide à la formation de l'opinion
Efficacité du vote	Élections, initiatives et référendums sont des moyens efficaces d'influencer les décisions · Élections, initiatives et référendums sont des moyens suffisants	Si les urnes sont perçues comme un levier d'influence réel et suffisant
Efficacité de l'engagement hors des urnes	Les dispositifs participatifs sont des moyens efficaces d'influencer les décisions · L'engagement associatif est un moyen efficace	Si les leviers d'influence autres que les urnes sont perçus comme efficaces
Inclusivité politique	Le droit de vote cantonal inclut suffisamment de personnes · Des résident·e·s ont des difficultés à participer (être d'accord avec cette affirmation revient à juger la démocratie moins inclusive)	Si la démocratie genevoise est perçue comme accessible à tou·te·s, en droit et en pratique

Reste à savoir si l'évaluation de ces dimensions varie selon le profil sociodémographique des répondant·e·s. Sept caractéristiques ont été prises en compte *simultanément* : le genre, l'âge, le niveau de formation, la zone de résidence, le statut de résidence, l'intérêt pour la politique et le positionnement sur l'axe gauche-droite.

Comment lire les figures 3, 4, 6 et 8

Ce que montrent ces figures. Elles répondent à une question simple : un groupe de personnes voit-il les choses autrement que les autres ? Par exemple, les personnes de droite jugent-elles les autorités moins à l'écoute que celles du centre ?

Chaque groupe est comparé à un groupe de référence. Pour chaque caractéristique, un groupe sert de point de comparaison ; il est indiqué sur la figure (« réf. ») :

- positionnement politique : le centre (4 à 6 sur l'échelle) ;
- intérêt pour la politique : les personnes peu ou pas intéressées ;
- statut : les citoyen·ne·s suisses ;
- lieu de résidence : la Ville de Genève ;
- formation : primaire ou secondaire ;
- âge : les 40-49 ans ;
- genre : les femmes.

Un écart se lit donc toujours par rapport à ce groupe, jamais dans l'absolu : « les 18-29 ans » veut dire « les 18-29 ans comparés aux 40-49 ans ».

À profil comparable. Chaque comparaison tient compte de toutes les autres caractéristiques en même temps. Quand on compare les résident·e·s étranger·ère·s aux citoyen·ne·s suisses, on compare en fait des personnes du même âge, du même genre, du même niveau de formation, etc. On isole ainsi ce qui tient au statut lui-même, et non au fait que les deux groupes n'ont pas la même composition.

Comment lire un point.

- La ligne verticale du milieu (zéro) signifie « pas de différence avec le groupe de référence ».
- Un point à droite de cette ligne signifie que le groupe est plus d'accord ou a un plus haut niveau de confiance, par exemple, que le groupe de référence ; à gauche, moins d'accord ou moins confiant.
- Plus le point est loin du zéro, plus l'écart est grand. Il se mesure en points sur l'échelle de réponse (de 1 à 5, ou 1 à 4 pour la confiance et la satisfaction).
- La barre autour du point indique l'incertitude (intervalle de confiance à 95%).
- Un point en couleur signale un écart statistiquement significatif (quand sa barre ne touche pas la ligne du zéro). Un point en gris signale qu'on ne peut pas conclure à une différence.

Exemple 1 : un écart statistiquement significatif. En haut à gauche de la figure 3, la ligne « Droite (7-10) » montre un point en couleur placé à −0,23. Cette colonne mesure le sentiment que les autorités tiennent compte de l'avis des citoyen·ne·s et prennent des décisions efficaces. Le point signifie donc qu'à profil comparable, les personnes de droite y adhèrent moins que celles du centre, d'environ un quart de point sur l'échelle de 1 à 5.

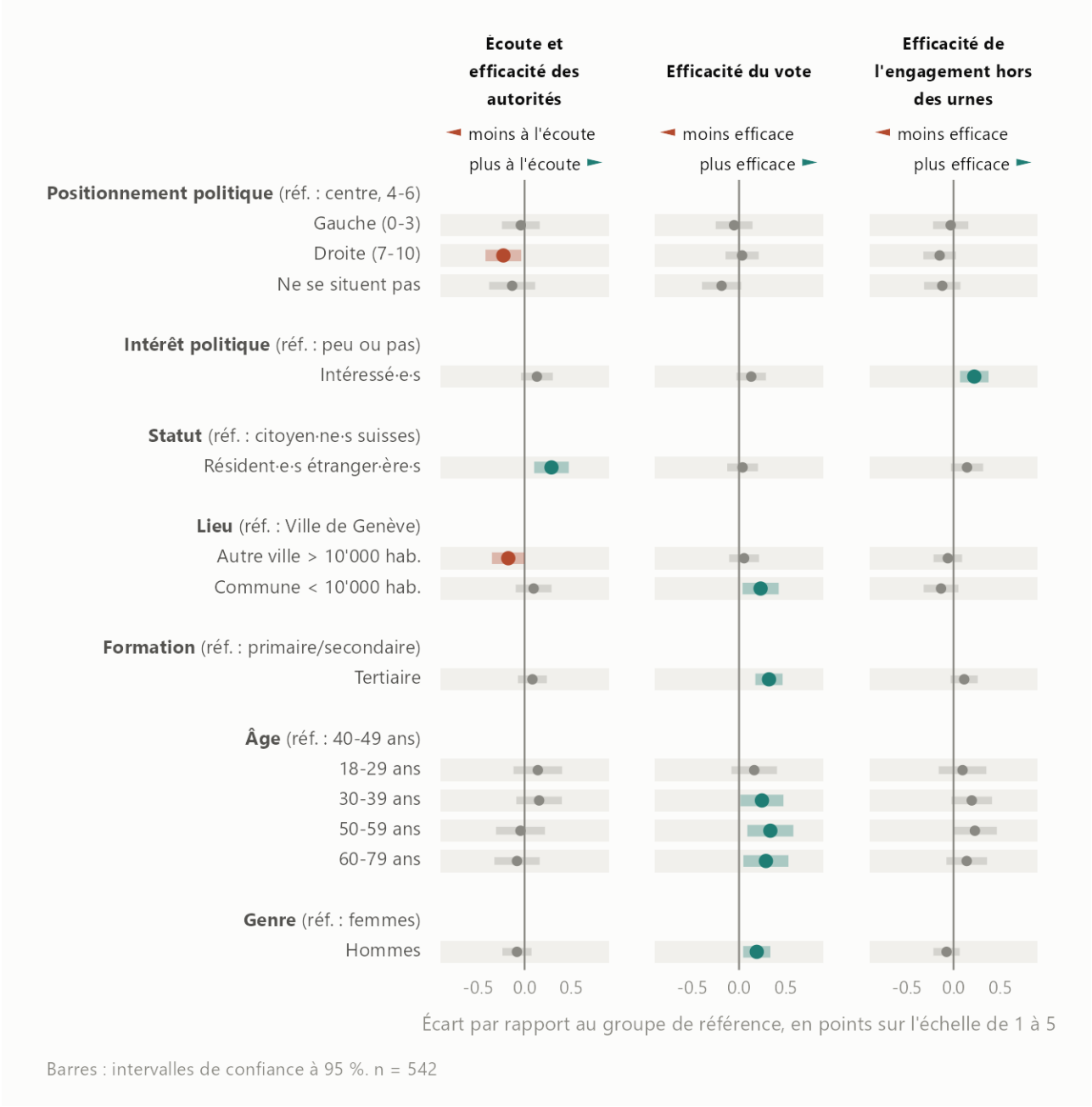
Exemple 2 : pas de différence. Dans la même figure, les points de la ligne « 18-29 ans » sont gris et proches du zéro. On ne peut donc *pas* dire que les jeunes voient ces aspects autrement que les 40-49 ans.

Deux précautions.

- Ces écarts sont des associations, pas des causes : ils indiquent que deux choses vont ensemble, pas que l'une produit l'autre.
- Ils sont réels mais modestes : le profil sociodémographique n'explique qu'une faible part des opinions.

Les figures 9, 12 et 13 suivent la même logique pour les groupes, mais ajoutent des perceptions, qui se lisent un peu différemment (voir l'encadré de la section 4).

Figure 3 : Écarts d'évaluation selon le profil sociodémographique : autorités et moyens d'influence

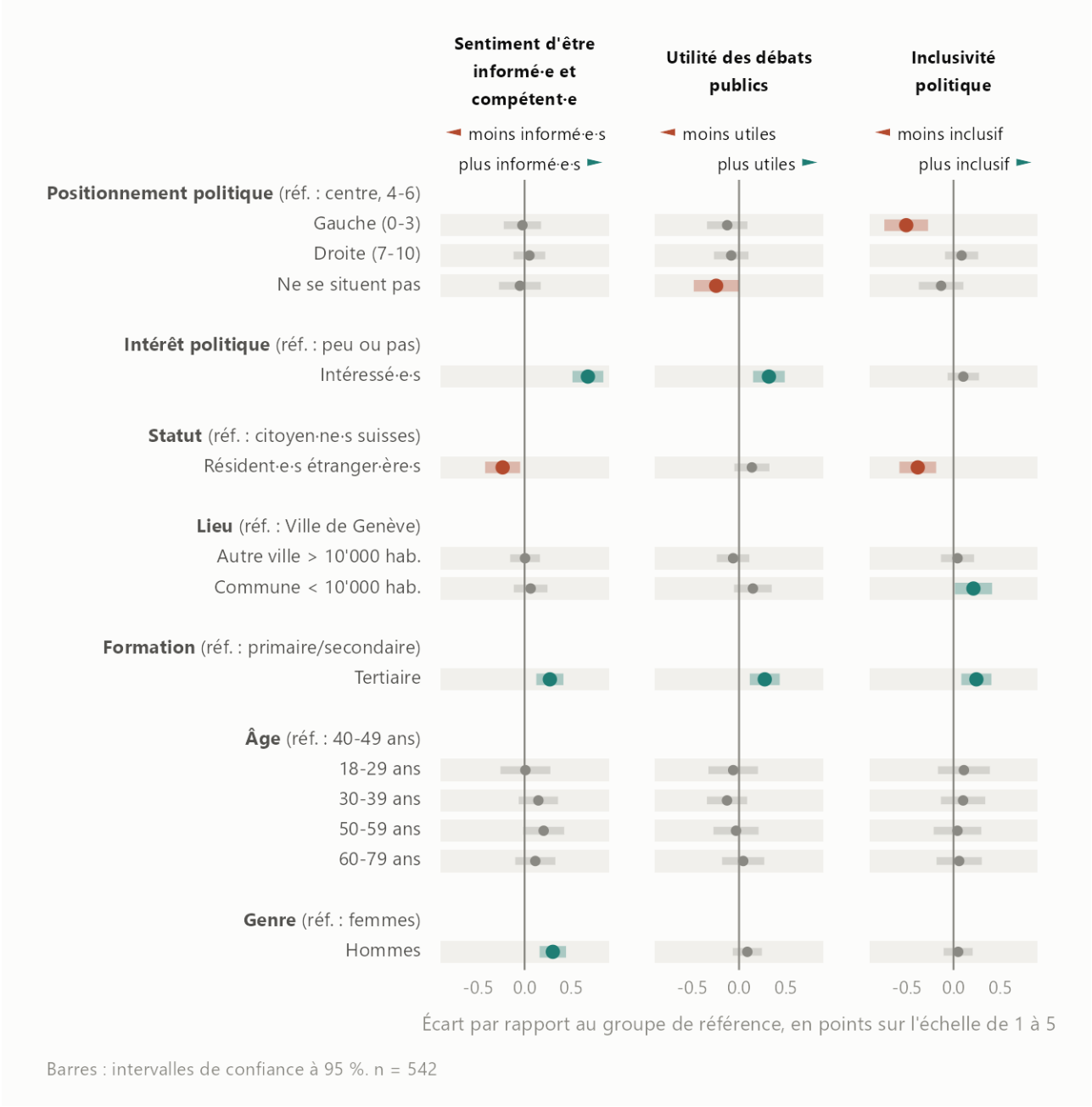


La figure 3 porte sur les autorités et les moyens d'influence. Sur l'écoute et l'efficacité des autorités, trois groupes se distinguent : les personnes de droite jugent les autorités moins à l'écoute et efficaces que celles du centre, les habitant·e·s des villes de plus de 10'000 habitant·e·s un peu moins que celles et ceux de la Ville de Genève, et les résident·e·s étranger·ère·s davantage que les citoyen·ne·s suisses.

Le vote est jugé plus efficace par les personnes de formation tertiaire, les hommes, les habitant·e·s des communes de moins de 10'000 habitant·e·s, ainsi que par les 30-39, 50-59 et 60-79 ans par rapport aux 40-49 ans.

Pour l'engagement hors des urnes, seules les personnes intéressées par la politique se distinguent, en le jugeant plus efficace.

Figure 4 : Écarts d'évaluation selon le profil sociodémographique : conditions de la participation



La figure 4 porte sur les conditions de la participation. Les personnes intéressées par la politique et les hommes se sentent nettement plus informé·e·s et compétent·e·s, de même que les personnes de formation tertiaire ; les résident·e·s étranger·ère·s, à l'inverse, se sentent moins informé·e·s et compétent·e·s.

Les débats publics sont jugés plus utiles par les personnes de formation tertiaire et par celles qui s'intéressent à la politique, et moins utiles par celles qui ne se situent pas sur l'axe gauche-droite, par rapport au centre.

Le vote et la participation sont jugés plus inclusifs par les personnes de formation tertiaire et par les habitant·e·s des communes de moins de 10'000 habitant·e·s. Ils sont jugés nettement moins inclusifs par les résident·e·s étranger·ère·s, ce qui est cohérent avec leur exclusion du droit de vote cantonal et fédéral, ainsi que par les personnes situées à gauche, par rapport au centre et à la droite.

D’une figure à l’autre, plusieurs tendances se dégagent. Deux caractéristiques liées aux ressources pour participer, la formation et l’intérêt pour la politique, vont toujours dans le sens d’un regard plus favorable : la formation tertiaire ressort sur quatre des six dimensions, l’intérêt pour la politique sur trois.

Le statut de résidence ressort aussi sur trois dimensions, mais dans des sens opposés : les résident·e·s étranger·ère·s jugent les autorités plus à l’écoute, mais se sentent moins informé·e·s et compétent·e·s et jugent la participation moins inclusive.

Le positionnement politique ressort sur trois dimensions, chaque fois pour un groupe différent : la droite juge les autorités moins à l’écoute, la gauche la participation moins inclusive, et les personnes qui ne se situent pas sur l’axe trouvent les débats moins utiles.

Le lieu de résidence ressort aussi sur trois dimensions : les habitant·e·s des autres villes jugent les autorités un peu moins à l’écoute, celles et ceux des communes de moins de 10’000 habitant·e·s le vote plus efficace et la participation plus inclusive.

Les hommes, enfin, se sentent plus informés et compétents que les femmes et jugent le vote plus efficace.

L’âge, quant à lui, ne ressort que sur l’efficacité du vote, jugée plus élevée par les 30-39, 50-59 et 60-79 ans que par les 40-49 ans ; les 18-29 ans ne se distinguent des 40-49 ans sur aucune dimension.

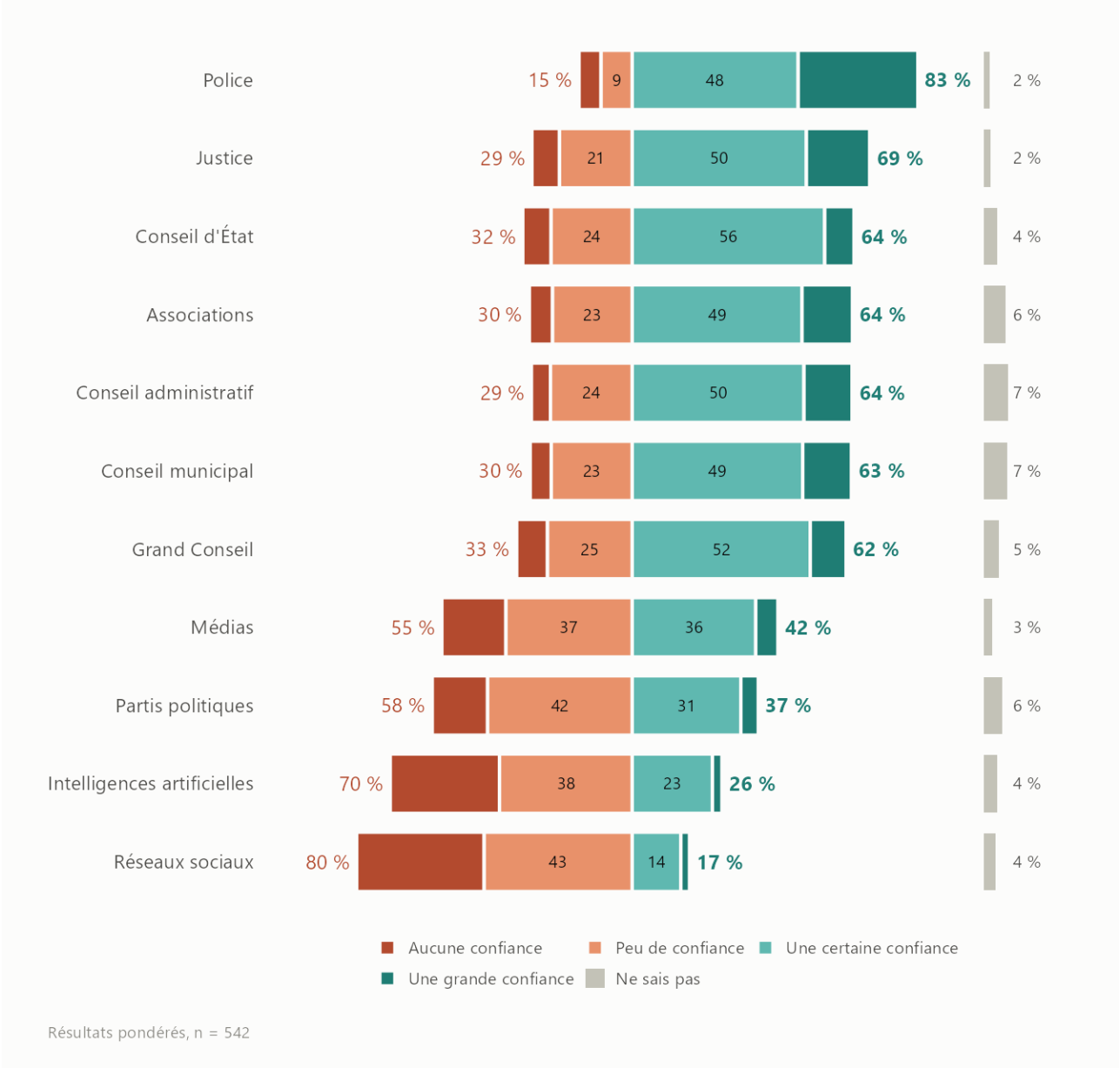
En bref

- 70 % de satisfait·e·s, mais à peine 1 sur 10 l’est pleinement, et quasi personne (2,6 %) n’estime que la démocratie genevoise ne fait face à aucun enjeu.
- Deux points ressortent comme clairement insuffisants : la participation aux élections et votations, et la formation civique à l’école.
- Les personnes de droite jugent les autorités moins à l’écoute et efficaces que celles du centre. Les personnes de gauche jugent la démocratie genevoise moins inclusive que celles du centre et de droite.
- Les résident·e·s étranger·ère·s jugent les autorités plus à l’écoute et efficaces, mais se sentent moins informé·e·s et compétent·e·s, et jugent le vote et la participation moins inclusifs.
- Les personnes de formation tertiaire portent un regard plus favorable sur quatre des six dimensions (se sentir informé·e et compétent·e, utilité des débats, efficacité du vote, inclusivité), les personnes intéressées par la politique sur trois (se sentir informé·e et compétent·e, utilité des débats, efficacité de l’engagement hors des urnes).

2. La confiance envers les institutions

Les répondant·e·s ont ensuite indiqué leur niveau de confiance envers onze institutions et acteurs politiques sur une échelle en quatre points allant de « aucune confiance » à « une grande confiance » (figure 5).

Figure 5 : Confiance envers les institutions



Question : « Quelle confiance accordez-vous aux institutions et organisations suivantes ? »

La confiance est loin d'être homogène : elle va de 83 % pour la police à 17 % pour les réseaux sociaux. La police se détache nettement et constitue l'institution la plus créditée du sondage. Vient ensuite un groupe resserré, entre 62 et 69 %, qui rassemble la justice, le Conseil d'État, les associations, le Conseil administratif, le Conseil municipal et le Grand Conseil. Les médias (42 %) et les partis politiques (37 %) recueillent une confiance nettement plus faible, et les intelligences artificielles (26 %) comme les réseaux sociaux (17 %) ferment la marche.

Un motif se dégage clairement de ce classement : les acteurs et les canaux qui font le lien entre les autorités et la population (partis, médias, réseaux sociaux) inspirent nettement moins confiance que les autorités elles-mêmes.

2.1 Les quatre dimensions de la confiance

La confiance ne se résume pas à une dimension unique. Sur les onze institutions, neuf s'organisent en quatre dimensions statistiquement cohérentes.

Dimension	Institutions regroupées
Autorités cantonales	Conseil d'État · Grand Conseil
Autorités communales	Conseil administratif · Conseil municipal de sa propre commune
Police et justice	Police · Justice
Canaux d'information	Médias · Réseaux sociaux · Intelligences artificielles

Les partis politiques et les associations ne rejoignent aucune de ces dimensions et se lisent seuls. L'hypothèse qui les réunirait en « corps intermédiaires » a été testée et ne tient pas dans ces données.

2.2 Les écarts de confiance selon le profil

La figure 6 indique qui fait confiance à qui.

Les résident·e·s étranger·ère·s font davantage confiance que les citoyen·ne·s suisses aux autorités cantonales et communales, à la police et à la justice, ainsi qu'aux canaux d'information. Seule la confiance envers les partis politiques ne les distingue pas. Une explication possible, que l'enquête ne permet pas de vérifier, est que ces personnes évaluent les institutions genevoises en les comparant à celles de leur pays d'origine.

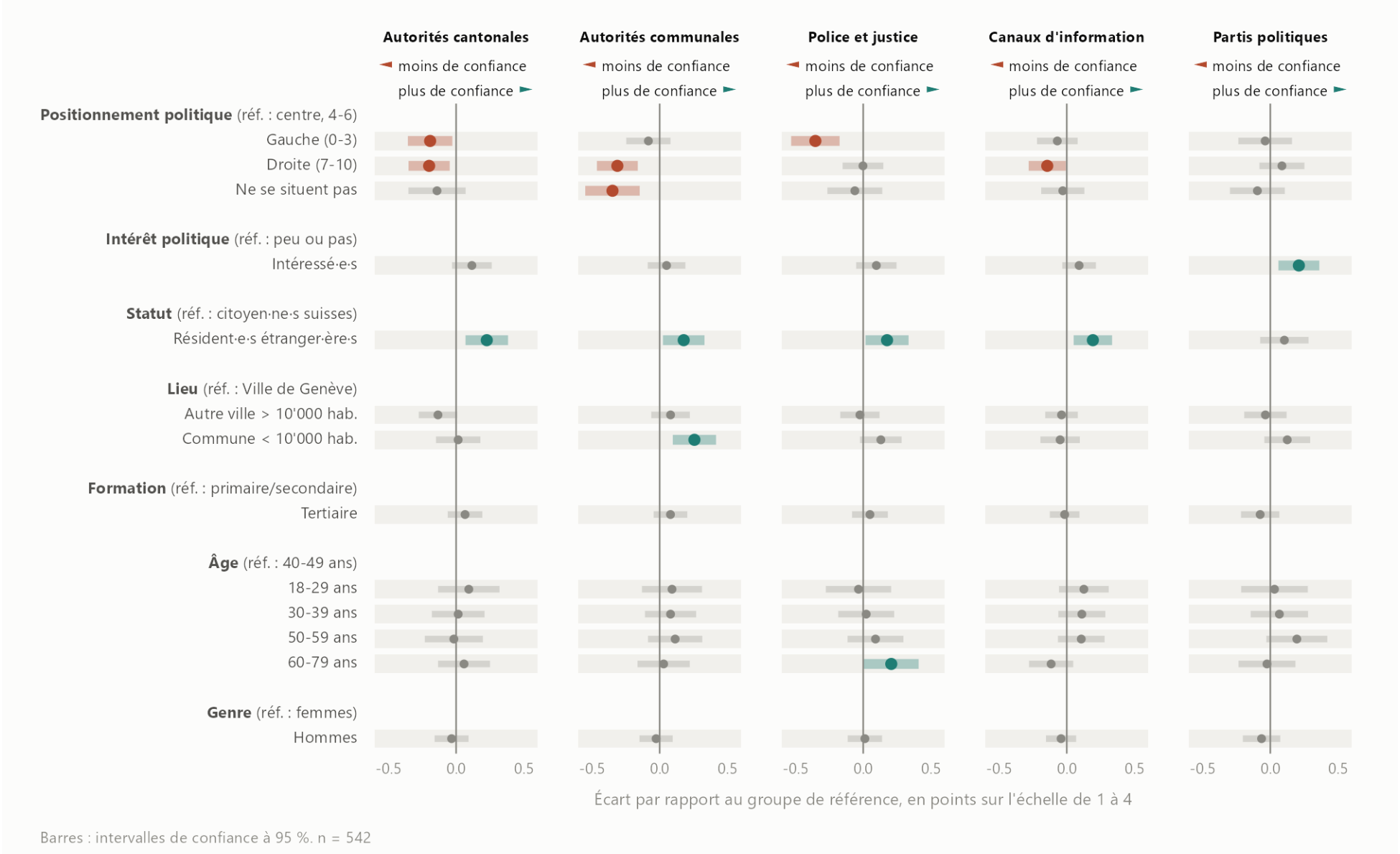
Le positionnement politique dessine un motif différent à chaque niveau institutionnel. Envers les autorités cantonales, l'écart vient des deux bords à la fois : gauche et droite font toutes deux moins confiance que le centre. Envers les autorités communales, la droite fait moins confiance que le centre et la gauche ; c'est aussi le cas, par rapport au centre, des personnes qui ne se situent pas sur l'axe gauche-droite. Envers les canaux d'information, la droite fait également moins confiance que le centre. Autrement dit, la droite accorde moins de confiance aux autorités politiques, cantonales comme communales, ainsi qu'aux canaux d'information, mais pas à la police et à la justice. Envers ces dernières, enfin, c'est la gauche qui leur fait nettement moins confiance que la droite et le centre.

La confiance envers les partis politiques fait exception : ni le statut de résidence ni le positionnement politique ne la départagent. Seul l'intérêt pour la politique ressort : les personnes intéressées font davantage confiance aux partis que les autres.

Deux écarts complètent le tableau. La proximité joue sur le niveau communal : les habitant·e·s des communes de moins de 10'000 habitant·e·s font davantage confiance à leur exécutif et à leur législatif communal. L'âge n'intervient qu'une fois, les 60-79 ans accordant un peu plus de confiance à la police et à la justice que les 40-49 ans.

Par ailleurs, ni le genre ni le niveau de formation ne font ressortir d'écart.

Figure 6 : Écarts de confiance selon le profil sociodémographique



Barres : intervalles de confiance à 95 %. n = 542

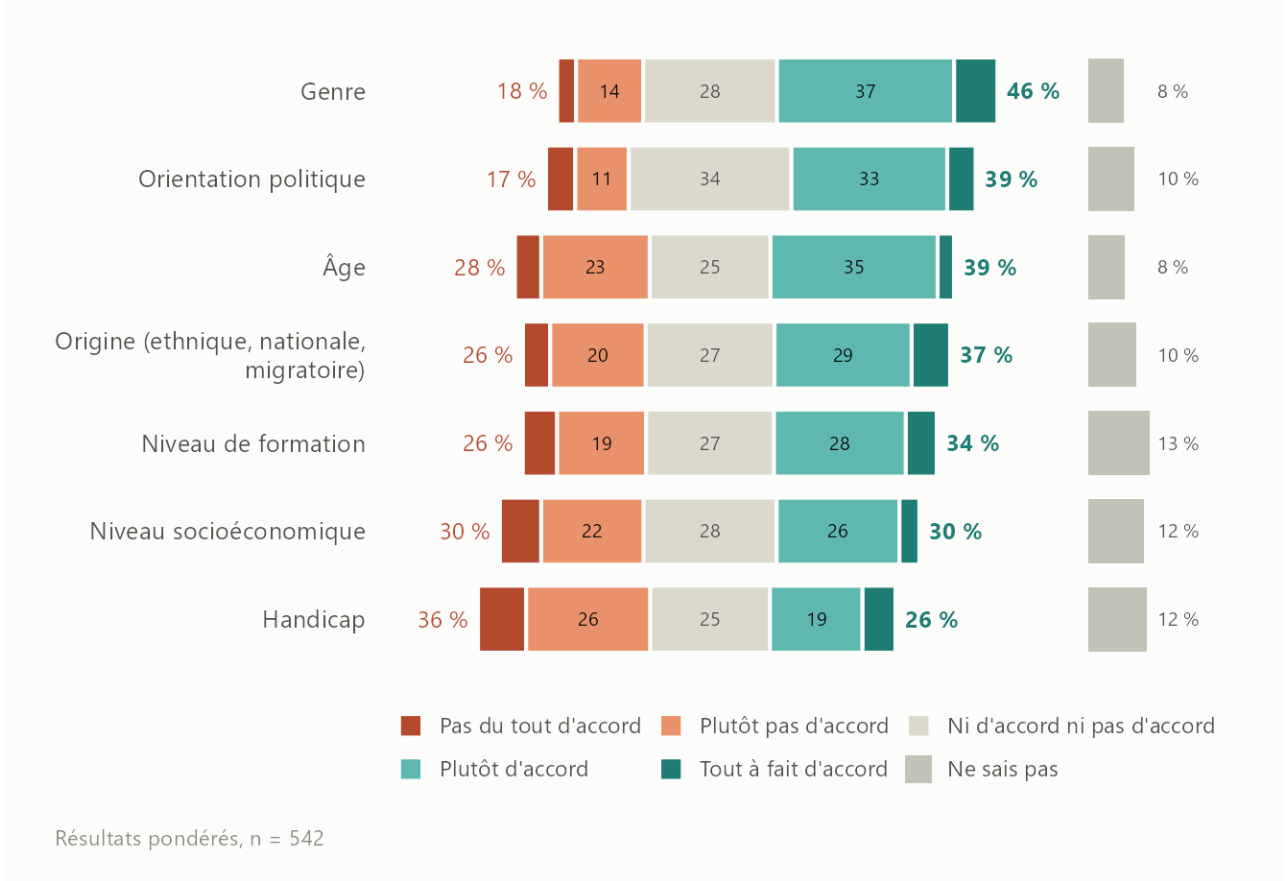
En bref

- La confiance est loin d'être homogène : elle va de la police (83 %) aux réseaux sociaux (17 %).
- Qui fait confiance à quoi dépend du niveau institutionnel : envers le canton, la gauche comme la droite font moins confiance que le centre ; envers les communes et les canaux d'information, c'est la droite ; envers la police et la justice, c'est la gauche.
- Il n'y a donc pas une seule forme de défiance envers les institutions, mais plusieurs, qui dépendent à la fois de l'institution visée et du profil des répondant·e·s.
- Un effet transversal : les résident·e·s étranger·ère·s font davantage confiance que les citoyen·ne·s suisses aux autorités, à la police et à la justice ainsi qu'aux canaux d'information ; mais pas aux partis.
- La confiance envers les partis est basse, indépendamment du profil (sauf l'intérêt porté à la politique).

3. La représentativité perçue des institutions cantonales

Les répondant·e·s ont ensuite indiqué dans quelle mesure ils et elles estiment que les autorités politiques du canton de Genève, législatives et exécutives, reflètent la diversité de la population. Sept critères leur étaient soumis, sur une échelle en cinq points (figure 7).

Figure 7 : Représentativité perçue des autorités



Question : Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : « Les autorités politiques (législatives et exécutives) du canton de Genève reflètent la diversité de la population en termes… »

Aucun des sept critères n'atteint 50 % d'accord. Le genre arrive en tête (46 %), suivi de l'orientation politique et de l'âge (39 % chacun), puis de l'origine (37 %), du niveau de formation (34 %), du niveau socioéconomique (30 %) et enfin du handicap (26 %).

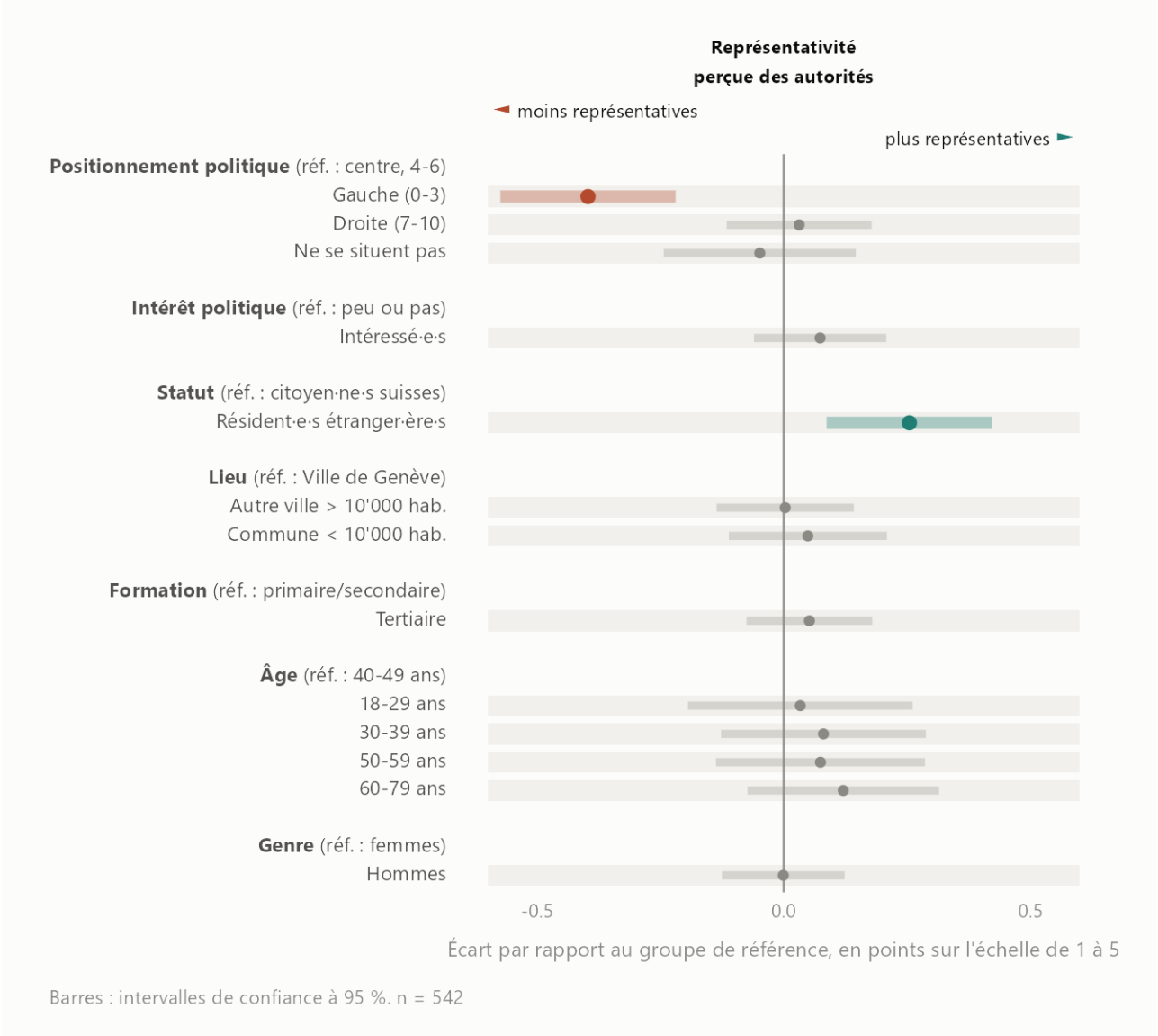
Deux critères se distinguent par le bas. Le handicap est le seul pour lequel le désaccord l'emporte nettement sur l'accord, 36 % contre 26 %. Le niveau socioéconomique, lui, est à l'équilibre, avec 30 % dans chaque sens.

Sur l'ensemble des critères, la part de personnes sans avis (celles qui répondent « ni d'accord ni pas d'accord » ou « ne sais pas ») varie de 33 % à 44 %. La question de la représentativité suscite donc beaucoup d'indécision ou de méconnaissance.

3.1 Les écarts de représentativité perçue selon le profil

Les sept critères ci-dessus ont été combinés en un indice global de représentativité perçue (figure 8).

Figure 8 : Écarts de représentativité perçue selon le profil sociodémographique



Les personnes situées à gauche estiment les autorités nettement moins représentatives que celles du centre et de la droite. C'est le positionnement politique qui structure cette perception ; faire soi-même partie du groupe concerné ne change rien (voir l'encadré ci-dessous).

Des modèles distincts ont été estimés pour chacun des sept critères pris séparément. Là où la comparaison est possible (genre, âge, formation, origine), **l'appartenance au groupe concerné ne fait ressortir aucun écart significatif** : on ne peut pas dire, par exemple, que les femmes perçoivent moins de diversité de genre que les hommes, ni les plus jeunes moins de diversité d'âge. Le positionnement politique, lui, ressort sur six critères sur sept.

Les résident·e·s étranger·ère·s estiment au contraire les autorités plus représentatives que les citoyen·ne·s suisses. Ce résultat peut surprendre après avoir vu que les résident·e·s étranger·ère·s jugeaient le vote et la participation *moins* inclusifs (cf. 1.2). Ce n'est pas une contradiction : l'inclusivité politique porte notamment sur le droit de vote cantonal, dont ils et elles sont exclu·e·s, tandis que l'indice utilisé ici porte sur la ressemblance sociodémographique générale entre les autorités et la population, sans lien direct avec le droit de vote. On peut penser que les élu·e·s reflètent bien la diversité de la population, tout en constatant qu'une partie de la population ne peut pas voter.

En bref

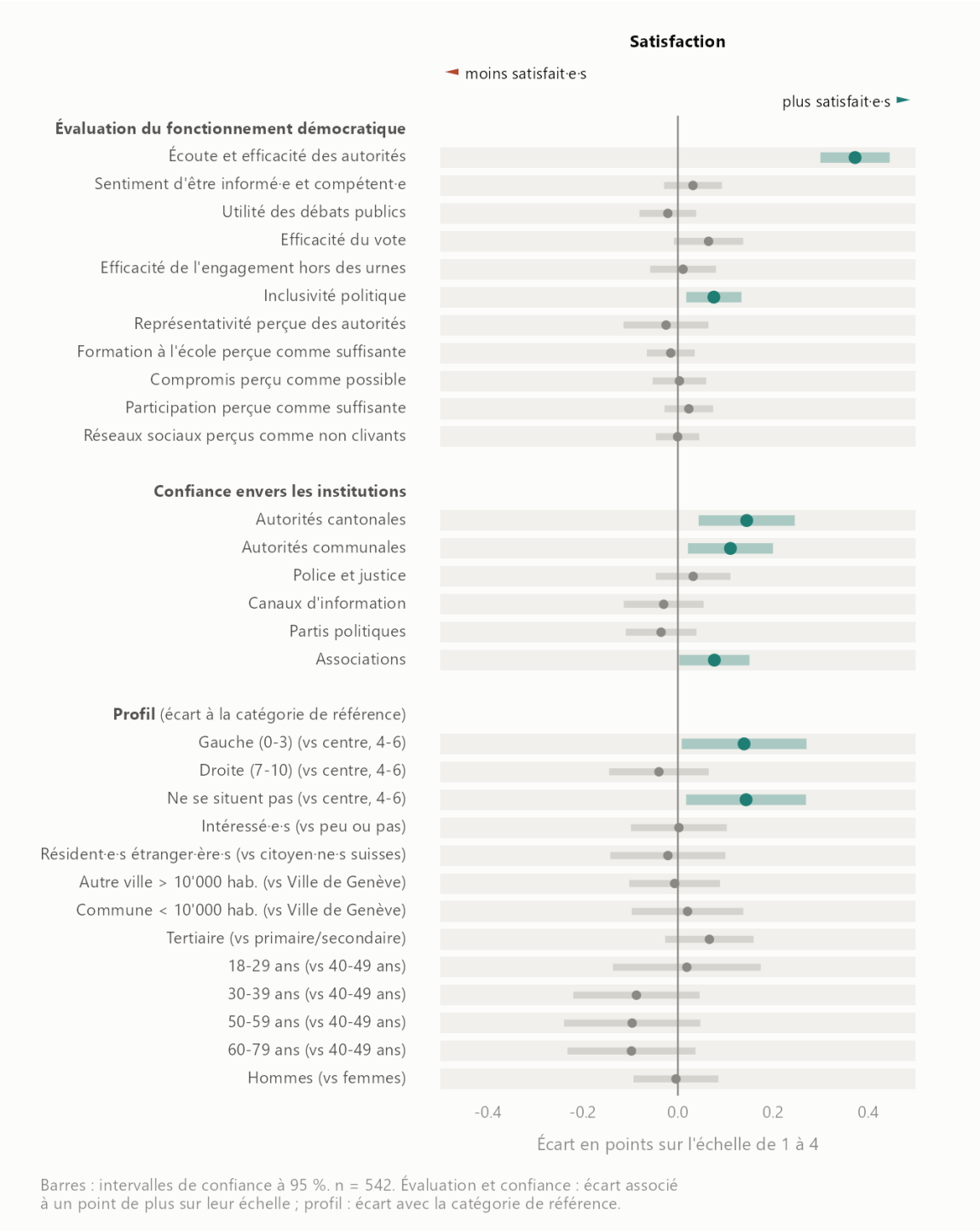
- Aucun critère de représentativité ne recueille une majorité, mais l'accord l'emporte sur le désaccord pour cinq des sept ; le handicap est le seul où le désaccord l'emporte nettement.
- C'est le positionnement politique, et non le fait d'appartenir soi-même au groupe concerné (femmes, jeunes, etc.), qui structure la perception : la gauche est nettement plus critique que le centre et la droite.
- Les résident·e·s étranger·ère·s jugent au contraire les autorités plus représentatives que les citoyen·ne·s suisses.

4. Ce qui distingue les satisfait·e·s des insatisfait·e·s

Sept personnes sur dix se disent satisfaites du fonctionnement démocratique genevois ; trois sur dix sont insatisfaites. Quelle différence existe-t-il entre ces deux perceptions divergentes ?

Pour le déterminer, une même analyse prend en compte simultanément deux ensembles d'éléments : d'un côté le profil sociodémographique des répondant·e·s, de l'autre leurs perceptions de la démocratie à Genève, c'est-à-dire leur évaluation de son fonctionnement (section 1), leur confiance envers les institutions (section 2) et la représentativité perçue des autorités (section 3).

Figure 9 : Écarts de satisfaction selon l'évaluation, la confiance et le profil sociodémographique



Barres : intervalles de confiance à 95 %. n = 542. Évaluation et confiance : écart associé à un point de plus sur leur échelle ; profil : écart avec la catégorie de référence.

Comment lire les figures 9, 12 et 13

Ces figures se lisent comme les figures 3, 4, 6 et 8, avec une nouveauté : elles contiennent deux types de lignes.

- **Les lignes de perceptions** (en haut : évaluation du fonctionnement démocratique, confiance envers les institutions) n'ont pas de groupe de référence. Le point indique comment la satisfaction varie quand cette perception monte d'un cran sur son échelle : vers la droite, la satisfaction est plus élevée ; vers la gauche, elle est plus basse. Par exemple, accorder « une certaine confiance » plutôt que « peu de confiance » aux autorités cantonales va de pair avec une satisfaction plus élevée.
- **Les lignes de profil** (en bas : positionnement politique, âge, genre, etc.) se lisent comme avant : chaque groupe est comparé à son groupe de référence. Mais la comparaison se fait désormais à perceptions comparables, c'est-à-dire entre des personnes qui évaluent la démocratie et font confiance aux institutions de la même manière.

Comme ailleurs, un point en couleur signale un lien statistiquement significatif, un point gris l'absence de lien une fois tout le reste pris en compte. Pour les figures 12 et 13, il faut lire « soutien à la solution » à la place de « satisfaction ».

Le lien le plus net est celui de l'évaluation de l'écoute et de l'efficacité des autorités : plus on estime que les autorités cantonales tiennent compte de l'avis des citoyen·ne·s et que leurs décisions répondent aux besoins de la population, plus on se dit satisfait·e du fonctionnement démocratique. Ce lien est aussi le plus attendu : juger la démocratie satisfaisante et juger les autorités à l'écoute et efficaces sont deux regards très proches sur la même réalité.

La confiance envers les autorités va dans le même sens. À évaluation comparable, plus on fait confiance aux autorités cantonales et communales, plus on se dit satisfait·e. Deux autres liens complètent le tableau : juger la démocratie genevoise plus inclusive et faire davantage confiance aux associations vont aussi de pair avec une satisfaction plus élevée.

En revanche, une fois ces perceptions prises en compte, les autres perceptions ne font pas ressortir d'écart de satisfaction. C'est le cas de la confiance envers la police et la justice, envers les canaux d'information et envers les partis, de la représentativité perçue des autorités, et des autres aspects de l'évaluation du fonctionnement démocratique.

À perceptions comparables, le profil, lui, ne distingue presque pas les satisfait·e·s des insatisfait·e·s. Seul le positionnement politique ressort : les personnes situées à gauche se disent plus satisfaites que celles du centre et de droite ; c'est aussi le cas, par rapport au centre, des personnes qui ne se situent pas sur l'axe gauche-droite. Ni le genre, ni l'âge, ni le niveau de formation, ni le lieu ou le statut de résidence, ni l'intérêt pour la politique ne font ressortir d'écart.

Ce résultat peut surprendre, puisque la gauche se montre plus critique sur plusieurs points : confiance envers les autorités cantonales, la police et la justice, représentativité perçue des autorités. Il n'y a pourtant pas de contradiction. La gauche est aussi la plus satisfaite sans tenir compte des perceptions (80 %, contre 74 % au centre et 58 % à droite). Or la représentativité perçue et la confiance envers la police et la justice ne sont pas liées à la satisfaction : on peut les juger sévèrement tout en restant satisfait·e. À l'inverse, la droite juge plus sévèrement l'écoute et l'efficacité des autorités, c'est-à-dire précisément ce qui va le plus nettement avec la satisfaction.

En bref

- L’évaluation de l’écoute et de l’efficacité des autorités est ce qui va le plus nettement de pair avec la satisfaction ; la confiance envers les autorités cantonales et communales va dans le même sens.
- À perceptions comparables, le profil sociodémographique ne distingue presque pas les satisfait·e·s des insatisfait·e·s ; seul le positionnement politique ressort, les personnes situées à gauche se disant plus satisfaites.

5. Enjeux prioritaires et solutions envisagées

La section 1 demandait d'évaluer séparément seize aspects du fonctionnement démocratique, en exprimant son accord ou désaccord avec chacun. Ici, la question change de nature car il faut hiérarchiser ce qui pose problème. Les répondant·e·s ont été invité·e·s à choisir, parmi quinze enjeux démocratiques, jusqu'à trois qui leur semblent prioritaires pour Genève (ou à répondre qu'aucun ne s'applique). Les pourcentages indiquent la part de répondant·e·s ayant cité chaque enjeu (figure 10).

Figure 10 : Enjeux prioritaires perçus pour la démocratie genevoise



Question : « Selon vous, parmi les options suivantes, quels sont les trois enjeux principaux auxquels la démocratie genevoise fait face ? » (jusqu'à trois options).

Six enjeux forment une tête de peloton resserrée, avec entre 24 et 31 % de citations : des décisions peu efficaces pour répondre aux besoins de la population (31 %), une formation à l'école insuffisante (30 %), une participation aux élections et votations trop faible (29 %), des autorités qui n'écoutent pas assez (27 %), un manque de compétences dans la population (24 %) et un manque de confiance envers les institutions (24 %).

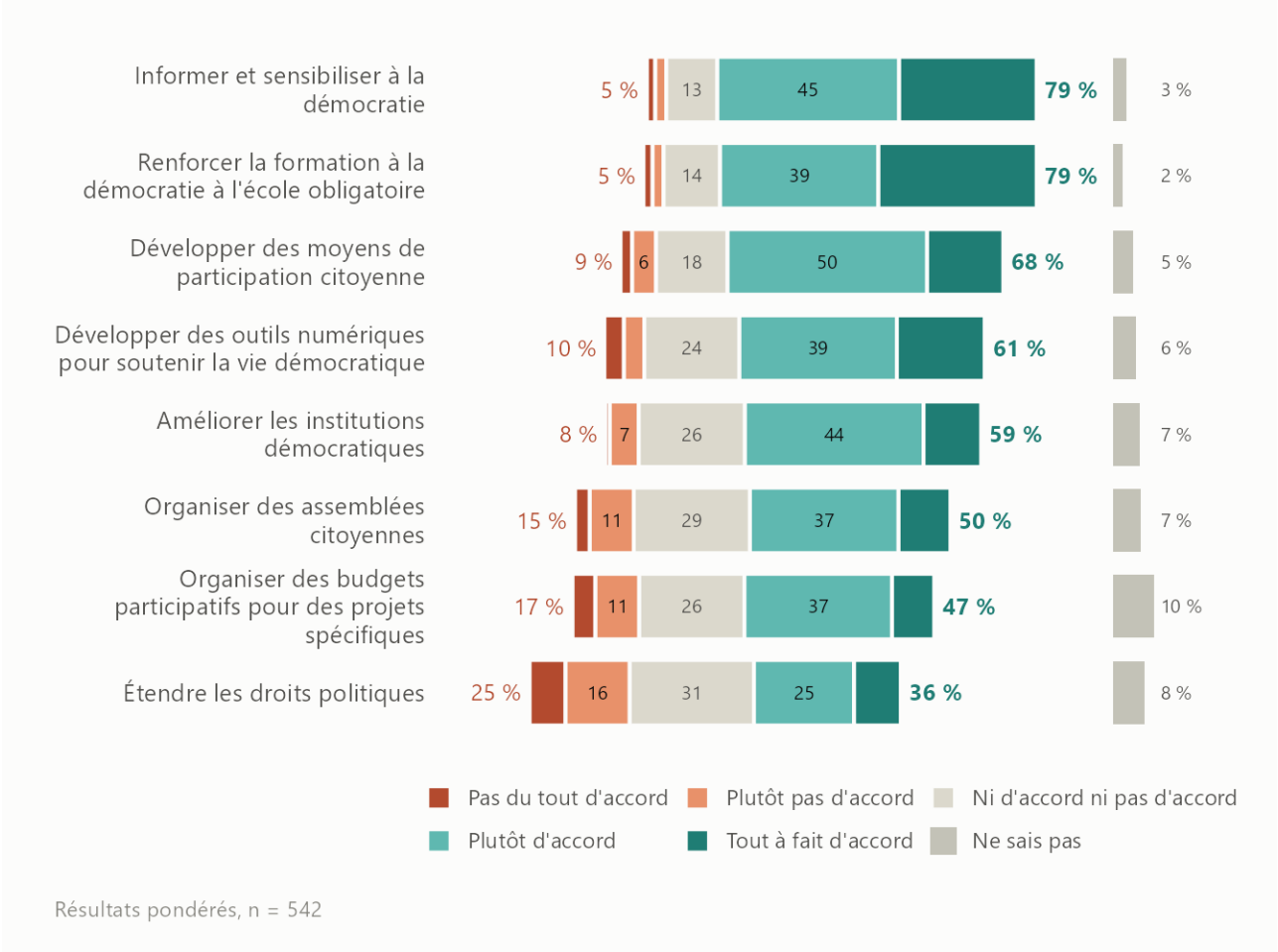
Viennent ensuite quatre enjeux entre 11 et 19 % : un droit de vote peu inclusif, des autorités qui ne reflètent pas assez la diversité de la population, les difficultés de certaines personnes à participer, et une information insuffisante.

La queue du classement, entre 4 et 8 %, rassemble les réseaux sociaux qui divisent, l'impossibilité du compromis, l'insuffisance des scrutins pour influencer les décisions politiques, l'inefficacité de l'engagement associatif et participatif et le peu d'aide apportée par les débats politiques pour se forger une opinion.

5.1 L'adhésion aux pistes de renforcement

Les problèmes perçus appellent des solutions. Les répondant·e·s ont donc été invité·e·s à indiquer leur niveau d'accord avec huit pistes de renforcement de la démocratie, sur une échelle en cinq points (figure 11).

Figure 11 : Adhésion aux pistes de renforcement de la démocratie



Question : Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : « Pour renforcer la démocratie genevoise, il faudrait… ».

L'adhésion varie selon les pistes de solutions. La formation et l'information arrivent en tête, suivies de la participation citoyenne, des outils numériques et de l'amélioration des institutions. Les assemblées citoyennes et les budgets participatifs viennent ensuite, avec une adhésion plus tiède mais sans opposition franche.

Étendre les droits politiques est la seule piste qui suscite une opposition marquée : 36 % d'adhésion contre 25 % d'opposition, le reste des répondant·e·s n'ayant pas d'opinion tranchée. Il y a d'ailleurs une indécision plus marquée sur les instruments spécifiques (p. ex. les budgets participatifs) que sur les grands principes (p. ex. informer).

5.2 Les deux ensembles de solutions

Ces huit pistes ne sont pas soutenues indépendamment les unes des autres : elles s'organisent en deux ensembles statistiquement cohérents.

Dimension	Pistes regroupées	Ce qu'elle regroupe
Formation citoyenne	Renforcer la formation à la démocratie à l'école obligatoire · Informer et sensibiliser à la démocratie · Développer des outils numériques pour soutenir la vie démocratique	Les solutions qui passent par la connaissance et l'accès à l'information, sans modifier les règles du jeu
Innovation démocratique	Développer des moyens de participation citoyenne · Organiser des assemblées citoyennes · Organiser des budgets participatifs pour des projets spécifiques · Améliorer les institutions démocratiques	Les solutions qui créent de nouveaux dispositifs de participation ou transforment les institutions

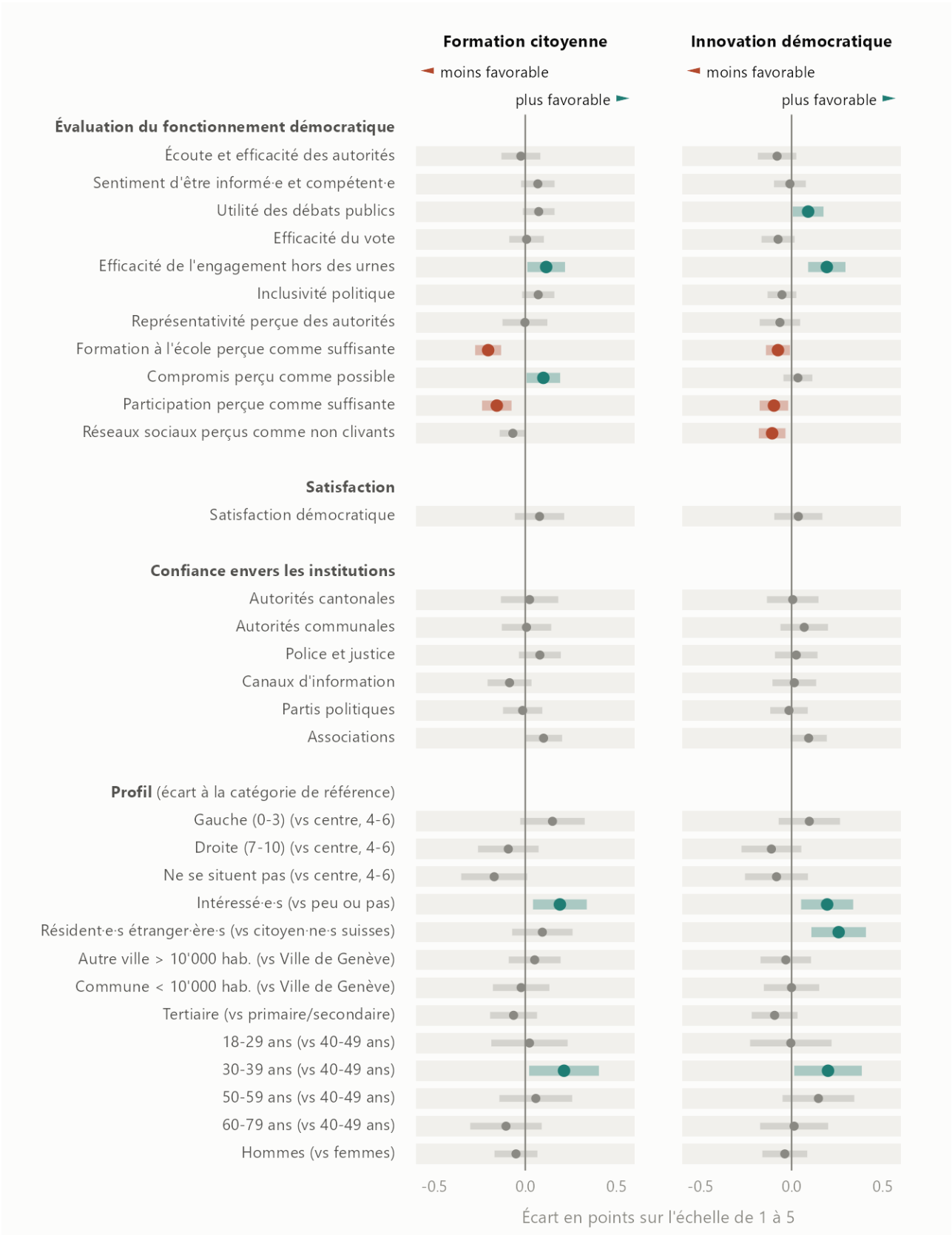
Étendre les droits politiques se rattache lui aussi à l'innovation démocratique, mais c'est la piste qui s'y intègre le moins bien, et la seule qui divise : elle est analysée à part.

5.3 Qui veut quelles solutions ?

Cette sous-section présente quatre analyses, en deux temps. La première porte sur les deux ensembles de solutions, la formation citoyenne et l'innovation démocratique (figure 12). La seconde se concentre sur deux pistes prises isolément : les assemblées citoyennes et l'extension des droits politiques (figure 13). Chaque analyse prend en compte simultanément le profil sociodémographique, l'évaluation du fonctionnement démocratique, la confiance envers les institutions, la représentativité perçue et la satisfaction. Les figures 12 et 13 se lisent comme la figure 9 (voir l'encadré en p. 22), en remplaçant « satisfaction » par « soutien à la solution ».

5.3.1 Formation citoyenne et innovation démocratique

Figure 12 : Écarts de soutien à la formation citoyenne et à l'innovation démocratique selon l'évaluation, la satisfaction, la confiance et le profil sociodémographique



Barres : intervalles de confiance à 95 %. n = 542. Évaluation, satisfaction et confiance : écart associé à un point de plus sur leur échelle ; profil : écart avec la catégorie de référence.

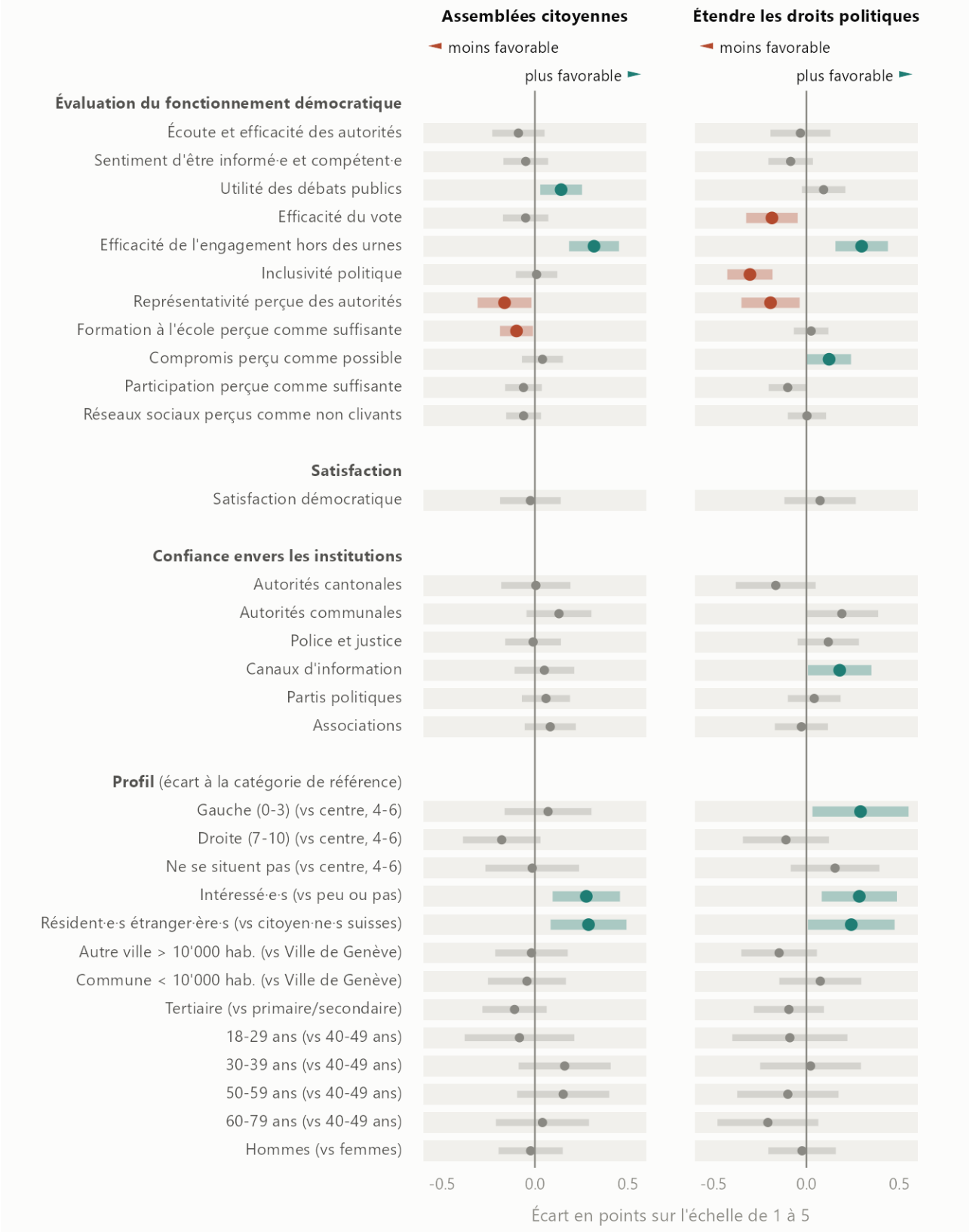
Les deux ensembles de solutions (formation citoyenne et innovation démocratique) sont soutenus par des personnes partageant plusieurs traits. Les personnes intéressées par la politique les soutiennent davantage, tout comme les 30-39 ans par rapport aux 40-49 ans. Plus on estime l'engagement hors des urnes efficace, plus on soutient l'un comme l'autre. À l'inverse, estimer que l'école forme suffisamment à la démocratie, ou que le taux de participation ne pose pas problème, va de pair avec un soutien plus faible aux deux.

Chaque ensemble a aussi ses traits propres. Estimer un compromis possible va avec un soutien un peu plus fort à la formation citoyenne. L'innovation démocratique, elle, est davantage soutenue par les résident·e·s étranger·ère·s que par les citoyen·ne·s suisses, et par celles et ceux qui jugent les débats publics utiles ; elle l'est un peu moins par celles et ceux qui estiment que les réseaux sociaux ne divisent pas.

Ni la satisfaction ni aucune des mesures de confiance ne font ressortir d'écart, pour l'un comme pour l'autre ensemble. Le genre, le niveau de formation et le lieu de résidence non plus. Quant au positionnement politique, ni la gauche ni la droite ne se distinguent du centre, mais la gauche soutient un peu plus les deux ensembles que la droite.

5.3.2 Assemblées citoyennes et extension des droits politiques

Figure 13 : Écarts de soutien aux assemblées citoyennes et à l'extension des droits politiques selon l'évaluation, la satisfaction, la confiance et le profil sociodémographique



Barres : intervalles de confiance à 95 %. n = 542. Évaluation, satisfaction et confiance : écart associé à un point de plus sur leur échelle ; profil : écart avec la catégorie de référence.

Cette partie se focalise sur le soutien ou l'opposition à deux instruments souvent discutés dans le débat public : l'organisation d'assemblées citoyennes et l'extension des droits politiques.

Les assemblées citoyennes trouvent un soutien plus fort chez les personnes intéressées par la politique, chez les résident·e·s étranger·ère·s, chez celles et ceux qui jugent l'engagement hors des urnes efficace et les débats publics utiles. Estimer que l'école forme suffisamment va avec un soutien un peu plus faible.

Le soutien est en outre un peu plus élevé chez celles et ceux qui estiment les autorités peu représentatives de la population. Les sept critères de représentativité ont aussi été testés séparément : aucun ne se distingue à lui seul ; c'est la perception d'ensemble de la représentativité qui va de pair avec le soutien aux assemblées.

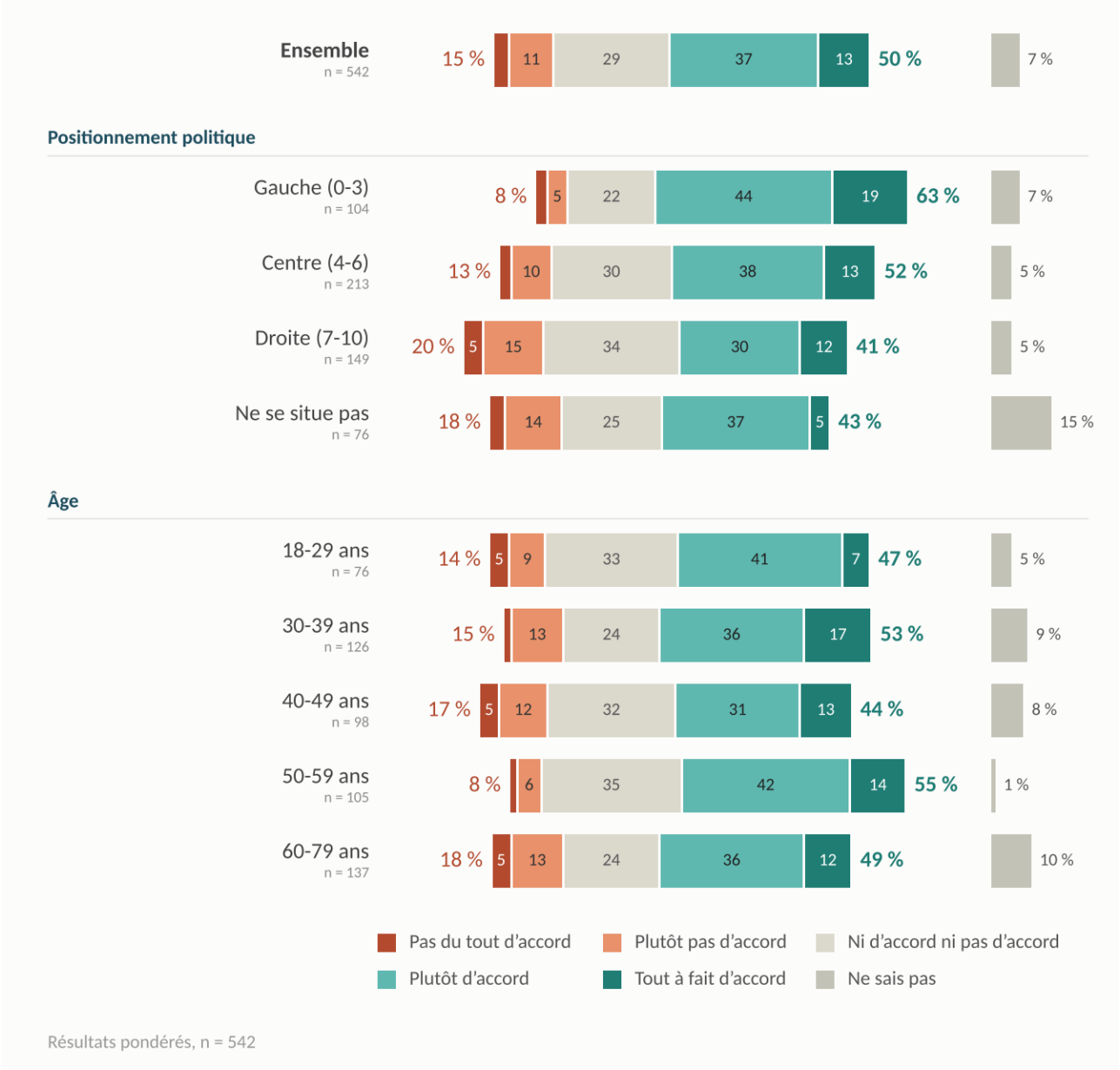
Il est intéressant de remarquer que le soutien aux assemblées ne va pas de pair avec l'insatisfaction ou la défiance : ni la satisfaction ni la confiance envers les institutions ne font ressortir d'écart. Ce n'est pas non plus un rejet des moyens de participation existants : l'évaluation de l'efficacité du vote ne fait pas ressortir d'écart.

L'extension des droits politiques a un profil à part. C'est la seule solution pour laquelle la gauche se distingue du centre : elle la soutient davantage que le centre et que la droite. Comme pour les autres pistes nouvelles, l'intérêt pour la politique, le statut de résident·e étranger·ère et le crédit accordé à l'engagement hors des urnes vont de pair avec un soutien plus fort. Mais c'est la seule solution liée à l'évaluation du vote et de l'inclusivité, et en sens inverse : plus on juge le vote efficace et la démocratie genevoise inclusive, moins on soutient l'extension des droits politiques. Le lien avec l'inclusivité n'a rien de surprenant : cette dimension porte notamment sur l'étendue du droit de vote. Comme pour les assemblées, estimer les autorités peu représentatives va aussi de pair avec un soutien plus fort. S'y ajoutent deux autres liens : estimer un compromis possible (comme pour la formation citoyenne) et faire confiance aux canaux d'information vont avec un soutien un peu plus fort.

5.4 Focus : les assemblées citoyennes

Les assemblées citoyennes occupent une place particulière dans cette étude, puisque le sondage a d'abord été conçu dans le cadre du projet d'Assemblée citoyenne pour la démocratie. **La figure 14 présente le soutien brut à cette piste, c'est-à-dire sans tenir compte des autres facteurs, selon le positionnement sur l'échelle gauche-droite et selon l'âge.**

Figure 14 : Soutien brut à l'organisation d'assemblées citoyennes selon le positionnement politique et l'âge (sans tenir compte des autres facteurs)



Question : Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Pour renforcer la démocratie genevoise, il faudrait… organiser des assemblées citoyennes ». Positionnement politique sur une échelle gauche-droite de 0 à 10. Âge en cinq tranches, comme dans les analyses.

La moitié des répondant·e·s (50 %) soutient l'organisation d'assemblées citoyennes, contre 15 % qui s'y opposent ; près de trois sur dix (29 %) ne se prononcent ni pour ni contre. Le soutien l'emporte sur l'opposition dans tous les groupes. Il est plus élevé à gauche (63 %) qu'au centre (52 %) et à droite (41 %), mais même à droite, les partisan·e·s sont deux fois plus nombreux·ses que les

opposant·e·s (20 %). **Ces écarts sont bruts : à profil et perceptions comparables, ni la gauche ni la droite ne se distinguent significativement du centre (figure 13).** L'âge, lui, fait peu de différence : il n'y a pas de fossé générationnel sur cette question. Les 18-29 ans soutiennent les assemblées citoyennes dans les mêmes proportions que les 60-79 ans (47 % et 49 %), et s'y opposent dans des proportions proches (14 % et 18 %).

Par ailleurs, les résultats pour le soutien général aux assemblées citoyennes se trouve dans des proportions très similaires si l'on ne retient que les citoyen·ne·s suisses (48 % de soutien, 17 % d'opposition).

En bref

- L'intérêt pour la politique va de pair avec un soutien plus fort aux quatre solutions (formation citoyenne ; innovation démocratique ; assemblées citoyennes ; étendre les droits politiques) ; le statut de résident·e étranger·ère, à trois d'entre elles (toutes sauf la formation citoyenne).
- Croire à l'efficacité de l'engagement hors des urnes va de pair avec un soutien plus fort aux quatre solutions ; estimer que l'école forme suffisamment, avec un soutien plus faible à trois d'entre elles (toutes sauf l'extension des droits politiques).
- Les assemblées citoyennes et l'extension des droits politiques sont davantage soutenues par celles et ceux qui jugent les autorités peu représentatives.
- Les assemblées citoyennes recueillent le soutien de la moitié des répondant·e·s (50 %, contre 15 % d'opposition), et le soutien l'emporte sur l'opposition dans tous les groupes. La gauche y est plus favorable que la droite (63 % contre 41 %), mais à profil et perceptions comparables, ni l'une ni l'autre ne se distingue significativement du centre ; l'âge, lui, ne fait ressortir aucun écart significatif (entre 44 % et 55 % de soutien selon les tranches).
- L'extension des droits politiques se distingue : c'est la seule solution pour laquelle la gauche se démarque à la fois du centre et de la droite, et la seule moins soutenue par celles et ceux qui jugent le vote efficace et la démocratie genevoise inclusive.
- À perceptions comparables, ni la satisfaction ni la confiance envers les autorités ne départagent le soutien aux solutions.

Conclusion

Ce rapport s'ouvrait sur un écart : sept personnes sur dix se disent satisfaites du fonctionnement démocratique genevois, et 2,6 % seulement estiment que la démocratie genevoise ne fait face à aucun enjeu. La satisfaction est large, mais elle est tiède : une personne sur dix seulement se dit pleinement satisfaite. La population porte un regard globalement favorable sur ses institutions, et sait dans le même temps nommer ce qui lui paraît insuffisant.

Ce regard est loin d'être uniforme. La confiance va de 83 % pour la police à 17 % pour les réseaux sociaux, et elle se porte davantage sur les autorités elles-mêmes que sur les canaux censés faire le lien entre elles et la population. La représentativité, quant à elle, ne recueille la majorité sur aucun critère, même si l'accord l'emporte sur le désaccord pour la plupart d'entre eux ; le handicap ferme la marche. Et ce qui distingue les satisfait·e·s des insatisfait·e·s tient avant tout à l'écoute et à l'efficacité qu'ils et elles prêtent aux autorités ; la confiance qu'on leur accorde va dans le même sens.

Ce que la population désigne comme insuffisant est constant d'un bout à l'autre de l'enquête. La formation à la démocratie à l'école revient partout : jugée insuffisante par une courte majorité, citée parmi les enjeux prioritaires par trois personnes sur dix, et retenue comme piste de renforcement par près de huit sur dix. Le taux de participation habituel du canton autour de 40 % est également jugé problématique.

Sur les solutions, la population se montre ouverte. Informer et former recueillent une adhésion très large. Les dispositifs plus innovants (participation citoyenne, assemblées, budgets participatifs) ont une adhésion plus restreinte, mais jamais d'opposition franche. Et ce soutien ne traduit pas un mécontentement général. Seule l'extension des droits politiques divise réellement.

Quatre leviers se dégagent de l'ensemble. Ce ne sont pas des recommandations, et l'enquête ne permet pas de prouver qu'agir sur eux renforcerait la démocratie. Ce sont les domaines où deux constats se rejoignent : la population y voit une faiblesse, et l'enquête montre qu'ils comptent, parce qu'ils vont de pair avec la satisfaction ou recueillent un large soutien.

- **L'information et la formation.**

  C'est là que le diagnostic et la demande se rejoignent le plus nettement. La formation à la démocratie à l'école est jugée insuffisante par une courte majorité (51 %) et figure parmi les trois enjeux les plus cités (30 %) ; le manque de compétences dans la population est lui aussi cité par près d'un quart des répondant·e·s. Le besoin d'information peut aussi se lire dans leurs silences (ni d'accord ni pas d'accord, ne sais pas) : près d'un tiers, en moyenne, ne se prononce pas sur les questions de diagnostic, et même plus de quatre sur dix sur l'efficacité des dispositifs participatifs ou la représentativité des autorités, par indécision ou méconnaissance. Il y a là un réservoir de personnes à informer et à sensibiliser. Les deux seules pistes qui font consensus sont précisément informer et former (79 % chacune).
- **L'écoute et l'efficacité des autorités.**

  C'est l'aspect du fonctionnement démocratique qui va le plus nettement de pair avec la satisfaction : à confiance et profil comparables, plus on estime que les autorités tiennent compte de l'avis des citoyen·ne·s et que leurs décisions répondent aux besoins de la

population, plus on se dit satisfait·e (un lien attendu : les deux regards sont très proches). C'est aussi un point faible du diagnostic : moins d'une personne sur deux partage ce constat (42 % pour l'écoute, 37 % pour l'efficacité des décisions), et des décisions peu efficaces comme des autorités qui n'écoutent pas assez figurent parmi les enjeux les plus cités (31 et 27 %). La confiance envers les autorités cantonales et communales va dans le même sens, dans une moindre mesure.

- **La représentativité et les assemblées citoyennes.**

  La représentativité des autorités ne recueille la majorité sur aucun critère, et le soutien aux assemblées citoyennes est un peu plus fort chez celles et ceux qui les jugent peu représentatives (comme celui à l'extension des droits politiques). Une personne sur deux soutient cette piste (50 %), contre 15 % qui s'y opposent.

- **L'extension des droits politiques, seul point de friction.**

  C'est la seule piste qui divise (36 % de soutien, 25 % d'opposition), et la seule où la gauche se démarque du centre et de la droite. Elle est davantage soutenue par celles et ceux qui jugent la démocratie genevoise peu inclusive, par les résident·e·s étranger·ère·s et par les personnes intéressées par la politique.

Un constat vaut d'être retenu pour ce qu'il écarte : il n'y a pas de fracture sociodémographique nette. Les écarts entre groupes (genre, âge, niveau de formation, commune de résidence) sont réels mais modestes, et aucun ne se retrouve d'un bout à l'autre de l'enquête. Trois caractéristiques reviennent en revanche souvent : le statut de résidence, les résident·e·s étranger·ère·s se distinguant des citoyen·ne·s suisses ; le positionnement politique, qui marque la confiance envers les institutions, la représentativité perçue, la satisfaction et le soutien à l'extension des droits politiques ; et l'intérêt pour la politique, qui va de pair avec le soutien à chacune des solutions.

En somme, la **démocratie genevoise est perçue comme satisfaisante mais perfectible**. Sept personnes sur dix s'en disent satisfaites, mais rarement pleinement, et presque personne n'estime qu'elle ne fait face à aucun enjeu.

Ses faiblesses tiennent moins aux institutions elles-mêmes, qui inspirent majoritairement confiance, qu'aux liens qui les relient à la population. L'écoute et l'efficacité des autorités ne sont jugées satisfaisantes que par une minorité (42 % et 37 %), et ce sont elles qui vont le plus nettement de pair avec la satisfaction. Les autorités sont en outre perçues comme modérément représentatives : aucun des sept critères testés ne recueille l'accord d'une majorité. Les canaux censés faire le lien inspirent eux aussi peu de confiance, qu'il s'agisse des médias, des partis politiques ou, plus encore, des réseaux sociaux. La faiblesse de la participation électorale et de la formation à la démocratie complète ce diagnostic.

La population se montre ouverte au renforcement de sa démocratie, très largement pour l'information et la formation, plus modérément pour les innovations participatives, et de façon plus contrastée pour l'extension des droits politiques.

Les assemblées citoyennes, au cœur de la démarche ayant mené à cette étude, recueillent le soutien de la moitié des répondant·e·s ; peu s'y opposent, et les partisan·e·s sont plus nombreux·ses que les opposant·e·s dans toutes les tranches d'âge comme dans tous les camps politiques, même si le soutien est plus élevé à gauche (63 %) qu'à droite (41 %).

Annexe — Terrain, échantillon et pondération

Population et échantillonnage

- Population cible : résident·e·s du canton de Genève âgé·e·s de 18 à 79 ans.
- Échantillon non probabiliste par quotas, recruté via le panel Bilendi.
- Étude autorisée par le comité d'éthique de l'UNIGE (CUREG-2025-05-96-M1).
- Échantillon final analysé : n = 542.

Mode de collecte et terrain

- Questionnaire auto-administré en ligne, hébergé sur LimeSurvey CE 6.17.5 (licence UNIGE).
- Langue : français.
- Terrain : 22 juin – 12 août 2026.
- Temps de réponse total moyen : 9,5 minutes.

Exclusions de cas

Étape	n
Lignes reçues (toutes tentatives)	901
Écartées au dédoublonnage (tentatives multiples, technique)	122
Répondant·e·s uniques	779
- dont inéligibles (zone géographique = 12 ; âge = 1)	13
- dont non aboutis, toutes causes (13 inéligibles + 62 quota atteint + 122 abandons)	197
Lignes uniques et complètes	582
Écartées pour raisons de qualité (speeders et/ou straightliners)	40
Échantillon final analysé	**542**

Quotas

Comparaison entre les cibles de population fixées avant la récolte et la composition de l'échantillon final analysé.

Âge × genre

Cellule	Cible n	Cible %	Atteint n	Atteint %	Écart (pts)
Femme 18-34	85	14,2 %	78	14,4 %	+0,2
Femme 35-54	121	20,2 %	115	21,2 %	+1,1
Femme 55-79	102	17,0 %	100	18,5 %	+1,5
Homme 18-34	86	14,3 %	64	11,8 %	−2,5
Homme 35-54	115	19,2 %	94	17,3 %	−1,8
Homme 55-79	91	15,2 %	91	16,8 %	+1,6
Total	**600**	**100,0 %**	**542**	**100,0 %**	

- Source : OFS STATPOP, population résidante permanente 18-79 ans, bilan provisoire au 01.01.2025

Niveau de formation

Cellule	Cible n	Cible %	Atteint n	Atteint %	Écart (pts)
Tertiaire	258	43,0 %	272	50,2 %	+7,2
Primaire + secondaire	342	57,0 %	270	49,8 %	−7,2

- Source : OFS Relevé structurel, calculs SRED, table T15.03.1.01, canton de Genève, année 2024, population résidante permanente 15 ans ou plus, publiée le 23 juin 2026

- « Tertiaire » = doctorat + master/licence/diplôme postgrade + bachelor + école professionnelle supérieure (3 ans) + formation professionnelle supérieure (2 ans).

Pondération

- Ajustement proportionnel itératif (*raking*) sur deux dimensions : 6 cellules âge × genre et 2 cellules niveau de formation.
- Les poids peuvent être considérés comme légers (min = 0,75 ; max = 1,41).
- Analyses univariées et bivariées : systématiquement pondérées.
- Modèles et régressions : non pondérées ; les variables sociodémographiques de pondération sont incluses directement comme prédicteurs dans les modèles.

Traitement des « ne sais pas » (NSP)

- NSP jamais traité comme donnée manquante : toujours recodé au point neutre de l'échelle, aussi bien pour les analyses factorielles que pour les régressions.
- Analyse de robustesse : recodés en valeur manquante plutôt qu'au point neutre, les scores issus des analyses factorielles restent très fortement corrélés à ceux utilisés dans ce rapport (r=0,98 à 1,00).

Note de précaution

- Le présent rapport montre comment la population *évalue* la qualité des institutions démocratiques à Genève. Autrement dit, ce sont les *perceptions* qui sont au cœur de ce rapport.
- Cette étude présente des modélisations statistiques sur des données observationnelles récoltées en un point temporel unique. Par conséquent, les résultats de ce rapport sont de nature corrélationnelle et *pas* causale.
- Les résident·e·s de nationalité étrangère sont sous-représenté·e·s dans l'échantillon : ils et elles comptent pour 19,4 % contre 41,7 % dans la population résidente du canton fin 2025 (OCSTAT, série stable 2022-2025).
- Conséquence pour la lecture des résultats : les comparaisons internes entre groupes (p. ex. suisse vs étranger·ère) restent valides et le sens d'un effet observé est fiable. En revanche, les effets mesurés sur ce sous-groupe pourraient ne pas se généraliser à l'ensemble de cette population.

Les résultats détaillés et le questionnaire complet sont disponibles sur demande auprès des auteurs.